LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. — LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI 4 FEVRIER, 1909. — NUMERO 22

NOUVELLES REGIONALES

BROSSEAU

Si jusqu'à la visite que notre candidat, M. P.-E. Lessard vient de nous faire, il y avait des gens qui conservaient des doutes sur son élection prochaine, il doit leur apparaître clairement maintenant que ces craintes étaient superflues.

Nous ne saurions dépeindre en effet, la profonde impression que la venue de notre futur député a produit sur tous les électeurs du comté, et l'accueil enthousiaste qu'on lui a réservé partout.

Son séjour fut très court, mais nous espérons d'ailleurs nous rattraper amplement par la suite; quelques paroisses bénéficièrent seules de sa visite: St-Paul des Métis, Lafond, Brosseau, Moose-Lake, Lac St-Vincent et St-Edouard.

Dans chacun de ces centres, une assemblée fut tenue, au cours de laquelle, notre futur représentant au Parlement Provincial, nous entretint de ses vues sur les affaires, les besoins de notre comté. Ses discours nous prouvèrent abondamment avec quel intérêt il a suivi les différentes phases du développement de notre contrée, et nous avons pu juger par là, du dévouement qu'il mettra à porter nos revendications à la Chambre, et à les faire aboutir.

Notre comté s'est colonisé rapidement ,et les besoins d'améliorations sont d'autant plus grands; il nous faut des routes, des chemins de fer ,etc.; je crois, et cette façon de penser est partagée par tous les colons, que notre représentant provincial doit être un homme influent auprès du gouvernement or nul mieux que M. Lessard ne saurait remplir cette qualité.

Notre comté est appelé à un grand avenir, ses voies ferrées seront nombreuses, et il est rumeur que si le député convient au gouvernement, ce sera le ministre du département de chemins de fer, qui va être créé.

Les journaux anglais nous ont apporté l'écho des profondes sympathies que la candidature de M. Lessard trouvent chez nos compatriotes de langue anglaise.

Nous sommes fiers de penser qu'un tel homme sera notre représentant au parlement; il ne peut en résulter que de l'honneur et des avantages sans nombre pour notre comté.

M. P.-E. Lessard est reparti vers la capitale, emportant l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont approché.

Nous l'attendons de nouveau cette semaine, et nous espérons le garder plus longtemps parmi nous.

De chaleureuses réceptions se préparent dans les centres qu'il va visiter.

MORINVILE

Naissances.—

Mme Granger, un fils qui a reçu au baptême, les noms de Joseph, Florent, Roméo.

Parrain et Marraine, M. Jos. Coulomb et Mme Rose Anna Gervais.

Mme Isaïe Houle, un fils, qui a reçu au baptême, les noms de Joseph, Raymond.

Parrain et Marraine, M. et Mme Norbert Houle, grands parents de l'enfant.

Mme A. Tellier, une fille qui, au baptême, a reçu les noms de Marie, Armande.

Parrain et Marraine, M. F.-X. Gauthier et Mme D. Tellier.

Mariages.—

Lundi, 22 février, a été célébré le mariage de Melle Agnès Lagacé avec M. Joseph Mercier, de St-Emile.

Le Rév. M. Normandeau, curé de St-Emile officiait.

Le dîner eut lieu chez le père du marié, M. W. Mercier, et le souper chez M. Lagacé, père de la mariée.

De nombreux parents et amis assistaient à ce mariage.

Le même jour on célébrait également le mariage de Mlle Divina Houle avec M. Joseph Ethier.

La cérémonie fut accomplie et la messe chantée par M. le Curé, oncle de l'époux.

Le choeur, sous la direction de M. Boissonneault, exécuta plusieurs chants à la perfection. Nous mentionnerons particulièrement l'Ave Maria, de Gounod, chanté par M. Boissonneault, à l'offertoire.

Il y avait une nombreuse assistance à l'église.

Le dîner eut lieu chez le père de la mariée, M. Norbert Houle, et le souper chez M. Venant Ethier.

L'assistance de parents et d'amis, était toute intime, cela n'empêcha pas qu'on s'amusa ferme jusqu'au matin.

WAUCHOPE, (Sask.)

Il était question, depuis un certain temps déjà, de la construction d'une ligne traversant le district de Wauchope du nord au sud et allant aux mines de charbon d'Estevan. Beaucoup de personnes ne voyaient son établissement que dans un avenir plutôt éloigné.

Cependant nous avons vu une équipe d'arpenteurs et d'ouvriers, à quelques milles au nord de notre station, procédant aux travaux préliminaires d'arpentage.

Cette branche de chemin de fer partira de Maryfield (embranchement de Wolseley) traversera la ligne du C. P. R. entre Wauchope et Manor, puis se dirigera sur Willowbunch et de là à Estevan.

Actuellement les personnes influentes de Wauchope et de Manor travaillent chacunes de leur côté, afin d'obtenir la station d'embranchement dans leur village respectif. La création de cette ligne donnera un nouvel essor à la région et le prix des terres augmentera certainement d'un tiers.

Une réunion du Comité de la Société St-Jean Baptiste de Wauchope, a eu lieu samedi, 20 février, chez M. Bernuy. Le président, M. Gaudet, a présenté et fait adopter plusieurs amendements au règlement de la Société; puis l'achat de divers jeux pour l'été prochain a été ratifié par un vote unanime.

RIVIERE-QUI-BARRE

Lundi, 22 février dernier, M. Jean Petree conduisait à l'autel Mlle Catherine Flyn.

Le mariage eut lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Ce fut M. le Curé qui présida la cérémonie.

L'avant-veille, samedi, M. Jean Petree, luthérien ,avait abjuré sa religion en notre église.

Ses parrain et marraine dans la foi catholique furent M. W. Flyn et Mme Edouard Flyn.

Un grand nombre de présents furent offerts aux nouveaux mariés.

Nous leur transmettons ici nos meilleurs souhaits de bonheur.

Nous aurons une laiterie qui doit s'ouvrir au printemps prochain.

Ce sera d'un très grand avantage pour tous les fermiers du canton, si l'on en juge par les résultats obtenu, depuis 25 ans, dans la province de Québec.

Notre cercle St-Jean Baptiste, dont nous avons parlé à différentes reprises, se fondra vers le 1er avril.

Nous sommes ici un bon nombre de Canadiens-Français et ce sera d'un grand avantage pour tous, qu'une telle fondation.

Le cercle n'aura aucun but politique, il n'aura qu'un seul objet: contribuer à l'avancement et au progrès des nôtres, sans préjudice aux autres nationalités.

La politique provinciale des chemins de fer

Le projet de garantie des actions de compagnies de chemins de fer accepté par un vote unanime de la Chambre

La politique provinciale des chemins de fer ,entre désormais dans une nouvelle phase, celle de réalisation à bref délai.

Par un vote unanime, la Chambre a, en effet, décidé, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, de garantir les actions de trois compagnies de chemins de fer: le Canadian Northern, le Grand Tronc Pacifique et l'Alberta & Great Waterways Ry Co., jusqu'à concurrence de $25,343,000.

Le résultat immédiat va être la construction rapide de 1761 milles de voies ferrées, couvrant d'un réseau tout le territoire de la province.

Construction durant cette année

La Législation prévoit la construction durant cette année d'au moins 125 milles par le C. N. R. et de 60 milles par le Grand Tronc, en dehors de sa voie transcontinentale.

La ligne d'Edmonton au Fort McMurray sera construite par l'Alberta and Great Waterways Ry Co.;; cette construction doit être entreprise dès cette année et terminée dans quatre ans.

Toutes les lignes du C. N. R. et du G. T. P., intéressées dans la nouvelle mesure de garantie d'action, doivent être achevées le 31 décembre 1911.

On s'attend à ce que ces compagnies fassent connaître au juste, très prochainement, quelle longueur de voies, elles se proposent de construire pendant l'année.

Contrôle Gouvernemental

Le gouvernement aura le contrôle des taux de passage ,etc., sur le chemin de fer du Fort McMurray, qui sera construit sous l'empire d'une charte provinciale; il aura également la latitude d'acheter cette compagnie à n'importe quel moment.

Les lignes du C. N. R. et du G. T. P. viendront sous la juridiction de l'acte des chemins de fer et ainsi seront soumises à la Commission.

Les obligations garanties de l'A. G. W. Ry porteront intérêt à 5 p.c.; celles du G. T. P. et du C. N. R., à 4 p.c.

Comme sécurité, le gouvernement prendra une première hypothèque sur les voies, le matériel roulant ,etc.

L'annonce de la politique des chemins de fer, à la Chambre

L'annonce de la nouvelle politique provinciale, par le Premier-Ministre, a soulevé sur tous les bancs de la Chambre des applaudissements enthousiastes. L'hon. Rutherford, dans son discours, a appuyé le projet du gouvernement sur trois raisons:

1.—Que dans les anciens districts les lignes existantes étaient tout à fait insuffisantes;

2.—Que la rivalité entre compagnies était nécessaire au progrès;

3.—Que les pionniers cesseraient promptement de venir mettre en valeur nos prairies si de nouvelles voies de transport n'étaient immédiatement établies.

Le projet de loi est rationnel, toutes les lignes proposées sont nécessaires; le nord, le sud, l'est et l'ouest de la Province sont équitablement favorisés dans le mesure du possible.

En comparant les avantages accordés, par notre province aux compagnies de chemins de fer, avec ceux fournis par les autres provinces canadiennes, nous nous trouvons être à la tête du mouvement progressif. L'hon. Rutherford croit qu'en 1911, avec tout son réseau de voies ferrées l'Alberta peut prétendre au chiffre actuel de population du Manitoba.

L'excellence de la nouvelle mesure

Le Premier Ministre considère que l'Alberta est grandement favorisé de pouvoir obtenir la construction de voies ferrées par une garantie d'action et non par un subside d'argent comptant.

Il dit que le gouvernement n'est pas hostile au C. P. R. et que sa pensée est que le crédit de cette puissante compagnie est suffisant pour ne pas requérir de garantie d'action.

Il y a déjà de nombreux embranchements du C. P. R. en exploitation dans la contrée. La question de propriété provinciale des nouvelles lignes a été étudiée, mais elle a été rejetée comme non pratique.

Le Premier-Ministre ne croit pas que la politique de l'Opposition dans ce sens, dut être prise sérieusement. Les journaux, des deux partis, de la province ont envisagé favorablement la garantie des obligations.

Plusieurs députés succédèrent à l'hon. Rutherford à la tribune, tous se montrèrent enthousiastes du projet de loi, et parlèrent de l'amélioration que ses conséquences entraîneraient pour le pays.

Après un discours du chef de l'Opposition qui approuva avec les restrictions habituelles, la politique du gouvernement, celle-ci reçut la sanction unanime de la Chambre.

Les lignes projetées

Voici quelles sont les garanties fournies aux compagnies de chemins de fer; nous donnons le détail des lignes en dernière page:

C. N. R. 920 milles, à $13,000 par mille: $11,960.00.

G. T. P., 491 milles à $13,000 par mille: $6,383,000.

A. & G. W. Ry., 350 milles, à $20,000 par mille: $7,000,000.

Total: $25,343,000.

Aux électeurs de langue française

La vie nouvelle de l'Alberta. — Progrès, liberté, fraternité, égalité. Une administration par des amis de Laurier

Jusqu'en septembre 1905, l'Alberta n'avait eu encore ni existence distincte, ni vie provinciale, ni législature pour déclarer les volontés du peuple, ni ministère pour les accomplir. Tout dépendait de Régina. L'Alberta était alors comme une barge attachée au gouvernement fédéral et à l'administration territoriale, souvent entraînée où elle ne voulait pas aller, souvent lâchée à la dérive.

Sir Wilfrid Laurier vit qu'un pareil état de choses ne pouvait durer. Il fit de l'Alberta une province. Depuis, la barge est devenue bateau à vapeur.

La législature est sa chaudière, le ministère, sa machine, et les divers départements agissent comme roues ou hélices. La Province a avancé rapidement depuis, et dans la bonne direction.

Les électeurs sont à la fois les propriétaires et l'équipage du navire. Sous la direction d'un capitaine bienveillant, les matelots ont travaillé d'accord, au lieu de se quereller, de perdre du temps, et d'exposer ainsi le navire aux périls de l'écueil.

Ce superbe état de choses provient de l'élection du ministère Rutherford, à une majorité telle, qu'il n'a pratiquement pas d'opposition au Parlement.

En se fiant à l'honneur des ministres, on a sauvé un temps précieux; sans critiques continues, ils ont pu agir comme ils l'entendaient ,et ils ont agi pour le bien de la Province.

Ils se présentent maintenant devant les électeurs pour demander leur approbation. C'est le devoir de ces derniers de prouver qu'ils savent reconnaître une bonne chose quand elle se présente.

C'est aux électeurs, et plus particulièrement aux électeurs français, à témoigner de nouveau leur confiance aux amis de Sir Wilfrid, comme ils l'ont témoignée à Sir Wilfrid lui-même en octobre dernier.

Se trouve-t-il des électeurs de langue française qui aient oublié les attaques faites contre eux, leur race et leur religion, au cours de la campagne que Laurier et Rutherford ont eu à faire pour établir dans l'Alberta un gouvernement provincial accordant justice aux Canadiens-français? Sûrement, non. Des faits comme ceux-là ne sortent pas de la mémoire de gens de coeur qu'on a vilipendés, qu'on a cherché à voler, à qui les Bleus niaient jusqu'au droit de faire enseigner à leurs enfants leur propre religion.

Mais assez sur ce sujet. Les Canadiens de langue française peuvent généreusement oublier le passé. Il suffit que nous ayons un bon gouvernement, des institutions libres, des écoles, et le pouvoir de conserver ces avantages.

Et maintenant, parlons de progrès. La dernière grande mesure du gouvernement est la politique de chemins de fer qui va étendre nos voies ferrées au nord jusqu'à Dunvegan et le Fort McMurray, à l'est, au sud et à l'ouest dans toutes les parties de la Province. Cette politique va donner de l'ouvrage à des milliers d'hommes, un marché à des milliers de fermiers, une plus value aux récoltes et aux terres, et toute sorte d'améliorations aux villes, aux villages et à la campagne.

C'est pour sa politique progressive de chemins de fer que le pays a donné son appui à Sir Wilfrid Laurier aux deux dernières élections de 1904 et de 1908. M. Rutherford a sagement imité son ami, le grand Canadien-français. En voilà assez pour montrer ce que le Gouvernement a fait pour l'Alberta en si peu de temps: Nous pouvons juger par là de ce que sera l'oeuvre des quatre années prochaines.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

AU PARLEMENT PROVINCIAL

Le Budget

Le débat sur le budget provincial, a été l'occasion d'une longue discussion à la Chambre, la semaine dernière, entre le chef de l'Opposition, le Premier-Ministre, l'hon. Cushing et quelques autres députés.

M. Robertson a critiqué aprement l'établissement d'un capital provincial qui présage, croit-il, la ruine de la province.

Tous les députés qui ont pris part au débat, ont été unanimes à faire ressortir l'absurdité de cette critique, étant donné les conditions d'existence d'une jeune province où tout est à créer.

Se contenter du revenu ordinaire pour payer la construction de ponts, de bâtiments, etc., demanderait un temps infini, et n'existeraient guère que pour le bénéfice des générations futures.

La constitution d'un capital est le moyen adopté par toutes les grandes villes pour faciliter leur développement, et c'est le seul qui permettent la correction au point de vue financier.

Brouille dans l'opposition.

Au cours du débat sur le budget, M. Roberston a désavoué M. Hiebert, parce que celui-ci a félicité le gouvernement sur l'administration des affaires publiques.

Les prochaines élections

La seconde campagne électorale d'Alberta sera courte.

Il a été décidé en effet que les élections provinciales auraient lieu le lundi 22 mars prochain.

La nomination aura lieu le lundi 15.

Des conventions libérales seront tenues dans tous les comtés pour le choix d'un candidat officiel.

La chose est faite déjà à Edmonton: l'hon. C. W. Cross a été choisi à l'unanimité dans la 1ère circonscription et M. McDougall, contre M. Charles May, dans la deuxième circonscription.

Derniers travaux

La plus grande partie de la dernière session fut prise par la discussion sur l'amendement de la loi des statuts.

Les principales mesures discutées furent les suivantes:

Amendement à la loi d'assurance sur la grêle, portant l'indemnité à $6.00 par acre avec une prime de 30 cts, et de $8.00 avec une prime de 40 cts.

Exemption de taxes pour toutes les lignes dont les actions sont garanties par le gouvernement, pour une période de 15 ans et imposition par la suite de $30.00 par mille.

Cloture de la Quatrième Session de la Législature d'Alberta

La quatrième session de la première Législature d'Alberta, a été clôturée, le jeudi 25 février, à 5 heures du soir, après une durée de 6 semaines.

La cérémonie accomplie par le Lieutenant-Gouverneur a eu lieu au milieu d'une grande affluence.

Après avoir donné son assentiment aux 61 lois votées par la Chambre, S. H. le Lieutenant-Gouverneur a prononcé le discours de clôture, où il a félicité les députés pour leurs excellents travaux durant leur dernière session.

PARLEMENT FEDERAL

Le "Hansard" français

Ce rapport du Comité des Débats, comme nous l'avons déjà expliqué à nos lecteurs, autorise un changement radical dans la méthode de traduction et de publication des débats parlementaires. Dorénavant, la traduction sera faite d'après la version anglaise non revisée, au lieu de la version revisée. De cette façon, l'édition française sera prête vingt-quatre heures après l'édition anglaise.

M. H. Gervais (St-Jacques) président du comité, dit que depuis douze ans les plaintes contre le système actuel ont été incessantes de la part des journaux, de la population de la province de Québec et de la députation. On déplorait aussi la mauvaise foi de l'Imprimerie Nationale, mauvaise foi qui nuisait à un tiers de la population du pays. M. Permelee, le nouvel imprimeur du Roi, a donné l'assurance que le travail ne serait plus retardé.

La nouvelle méthode sera mise en vigueur dans trois à quatre jours.

Sur demande du Dr Sproule, le rapport est amendé de façon à ce que l'édition française revisée soit faite au fur et à mesure, tout comme l'édition anglaise.

Après quoi, il est adopté à l'unanimité.

Le traité des eaux limitrophes

Sur une motion pour subsides, M. Currie (Simcoe Nord) est revenu sur la question des frontières entre le Canada et les Etats-Unis. M. Currie croit qu'en vertu du récent traité des eaux limitrophes, le Canada fait d'inutiles concessions aux Etats-Unis tout comme dans les traités antérieurs. Il en profite pour critiquer aussi le traité avec le Japon.

Sir Wilfrid répond qu'un sujet de cette impportance ne devrait pas êtresoulevé sans qu'avis en ait été donné au préalable. Il ne discutera pas cette question maintenant; mais il est d'opinion que le traité avec le Japon était strictement dans l'intérêt du pays. L'un de ses résultats a été la cessation de l'immigration japonaise. Il espère que le traité des eaux limitrophes sera aussi avantageux pour le Canada.

Subsides

La séance du soir, après l'heure des bills privés où le travail accompli n'a aucun intérêt général, est consacrée à la suite de l'examen des Subsides, items des Travaux Publics.

Et la Chambre s'ajourne après avoir voté un montant considérable.

L'immigration française

L'hon. M. Oliver, en réponse à M. Ecrément, a déclaré que la démission de M. J.-E. Cyr, ancien député de Provencher a été acceptée celui-ci étant appointé comme agent d'immigration en France. Le gouvernement étudie actuellement le choix de son successeur. Aujourd'hui il y a sept agents d'immigration en France, plus les agents de compagnies océaniques. Chacun de ces agents est obligé d'envoyer des rapports au gouvernement.

L'épargne et le gouvernement

L'honorable M. Fielding, à une interpellation de M. Chisholm, de Huron, a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention d'élever le taux de l'intérêt sur l'argent déposé par le peuple canadien dans les caisses d'épargne du gouvernement. Il ne peut sur ce sujet y avoir de comparaison entre les caisses d'épargnes du gouvernement et celles des autres banques.

M. Fielding a annoncé toutefois qu'à l'avenir les déposants auront l'avantage d'acheter des obligations du gouvernement. Il donnera les détails de ce projet dans le discours du budget.

LE DEBUT DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

La première assemblée de la campagne électorale a eu lieu lundi soir à l'Ecole Séparée.

Une foule énorme y assistait.

Les orateurs furent l'hon Dr. Rutherford et les candidats libéraux d'Edmonton, MM. C. W. Cross et John McDougall.

Suite à la page 6.

ANNONCES CLASSIFIEES

. . AVOCATS . .

LUCIEN DUBUC M.A.
AVOCAT et NOTAIRE

Avocat de la Banque D'Hochelaga

BUREAU : Norwood Block
EDMONTON

P. O. Box 1875. Tel. 1381

ARGENT A PRETER
GARIEPY & LANDRY
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper. Est.
Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.

E. B. EDWARDS, K.C.
OUIS MADORE, B. A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
{Edmonton : Edifice Norwood, }
{Morinville : Edifice Gouin. }
Téléphone : 555,
Adr. Télégr. : " Edwards-Edmonton.

B. T. BISHOP C. A. GRANT
Bishop, Grant & Delavault
E. E. DELAVAULT
AVOCATS & NOTAIRES
Bureaux : 152 Jasper Est Téléphone 1912
vis-a-vis Gariépy & Lessard
ARGENT A PRETER

D. L. McPhee J. Galbraith
McPHEE & GALBRAITH
Avocats et Notaires
Spécialité, Propriété immobilière et loi commerciale.
93 Ave. Jasper Est Tel. 1210
en haut de la Northern Bank EDMONTON

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20, Telephone 5

G. A. LE REW,
Notaire, etc.
TERRES A VENDRE
dans la fameuse paroisse de
VONDA, SASKATCHEWAN.

H. W. Blaylock B.C.L. P. J. Bergeron. B.C.L
BLAYLOCK & BERGERON
AVOCATS ET NOTAIRES
Calgary, - - - - - - - - - - - - Alberta.

. . MEDECINS . .

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, Neu York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m.
2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

W. N. Condell, M.D.C.M.
Diplomé de Londres et Edinbourg
Specialiste pour l'Oeil, l'Oreille, le Nez et la Gorge
Bureau : 537 Cinquième Rue
au sud de Jasper
Heures : 10 à 5 hrs et 7 à 8 hrs.
TEL. 1876

Dr. Lena G. Head-Patrick
M. D., C. M.
Médecin et Chirurgien
Spécialité dans les maladies des femmes, et accouchements
Office: Chambre 6, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Tel. 1732

Dr. A. C. de L. HARWOOD
DENTISTE
Bureau : Bloc Credit Foncier
coin 3ième et Jasper
Res.: 734 5ième rue
Téléphone, Bureau, 498 On parle français

Dr J. P. McCormick, M.D. C.M.
HOMEOPATHE
Gradué du Collège Médical de Hohenmann et de l'hopital de Chicago en homeopathie, du Collège Homeopathique des médecins et chirurgiens de Montreal et de l'Université de Kingston en médecine.
Bureaux : 110 AVE JASPER O. Phone 2410

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
131 Avenue Jasper Ouest
Chambre 4, 2e etage
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

The Edmonton Nursing Home
Situation splendide, avec point de vue superbe. Tout confort. Ouvert pour tout travail à l'époque de la maternité. Conditions en s'adressant à la
SURINTENDANTE
57 rue Stewart, EDMONTON

Comptables et Courtiers

HALL & CO.
Encanteurs et Marchands à Commission
56 ave. McDougall sud
Si vous avez quelque chose à vendre Téléphonez à 1446

ARCHITECTES

E. C. Hopkins M.I.C.A. Q.A.A. R.A.A
Architecte
Autrefois de Montreal et Quebec
Eglises, Autels, Couvents et Ecoles
Edmund Wright associé
Autrefois assistant architecte du diocèse de Leeds, Angleterre
Office : 132 Avenue Jasper,
EDMONTON

A. M. CALDERON
Architecte
Fellow de l'Institut d'Architecture du Canada
Membre de l'Association d'Architectes d'Alberta
342 Ave. Jasper Est Edmonton
Expérience en Angleterre, aux Etats-Unis et dans Ontario

Roland W. Lines, M.S.A., F.S.I.
Architecte Licencié pour Alberta
Edifice de la Banque Molson
57 Ave. Jasper Ouest Edmonton

J. E. WIZE R.A.A., F.A.I.C.
Architecte
Chambre 13, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Edmonton

R. PERCY BARNES
Architecte lic. Prov. d'Alberta
C. LIONEL GIBBS, Associé
Architecte lic. pour Alberta
141, Ave Jasper, Edmonton Tel. 1361

JAMES HENDERSON, F.R.I.B.A.
Membre de l'Institut Royal des Architectes Britanniques
Architecte licencié pour l'Alberta
42 Ave Jasper Ouest, Crystall Block

. INGENIEURS .

J. L. COTE, D.L.S., C.E. F. B. SMITH, B.Sc. C.&M.E.
COTE & SMITH
Arpenteurs de terrains, emplacement de villes, limites à bois et mines. Estimations fournies sur le rendement et la qualité du charbon
Tiroir 1807 Office : Cristall Blk.
Phones 1560 & 1279 EDMONTON, ALTA.

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS t INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper
Tel. 127
Boîte B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

. PHARMACIES .

PHARMACIE LAVAL

130, Ave JASPER
EDMONTON
T. E. GAGNER
PHARMACIEN

Quand vous êtes indisposés de toutes façons, que vous avez des lassitudes, un mauvais goût dans la bouche, mal à la tête, des points de dos ou de côtés, ou des points dans la région du cœur, faites usage du
ISRAEL BALM
Le pure remède de plante vendu chez
A. L. DERRICK
232 Namayo Ave., Edmonton

. . SPORT . .

The Edmonton Sporting Goods Depot
Simpson & Von Haast
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils réparés. Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention spéciale.
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

. . MODES . .

Grande réduction sur tous nos chapeaux et bonnets pour enfants. Toujours en magasin les chapeaux les plus modernes ainsi que les dernières nouveautés en fait de modes.
The Toronto Millinery Store
Mme. C. FERRIER
143 Jasper, porte suivante des magasins H. B.

THE FASHION, 277 ave. Jasper est
annonce une petite surprise
Les chapeaux les plus élégants, les matinées les plus coquettes, les corsets P.C les plus hygiéniques, les jupes les plus distinguées, tout cela se vond avec un grand rabais. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées de profiter de cet énorme sacrifice.

LA FLECHE BROS.
Tailleurs de 1ère classe
542 Première Rue (a coté des bureaux du BOARD OF TRADE
Phone 2426 Edmonton, Alta.

PROFESSEURS

MISS MINA CARRUTHERS
PROFESSEUR DE PEINTURE
Conditions faciles
Studio ouvert le mercredi de 2 à 5 p.m.
Peintures à vendre
Coin 8ième rue et Ave. Jasper

MME. WALKER donne des leçons sur le découpage des robes et articles de lingerie. Les dames recevront des leçons chez elles si elles le désirent Le mercredi soir cours de découpage et enseignements dans la couture, modes, etc. 1119 Ave. Jasper Ouest

. BIJOUTIERS .

YEUX EXAMINES

Si vous avez quelques ennuis avec vos yeux : difficulté à lire, à discerner des couleurs, etc., cela signifie que vos yeux doivent être examinés par nous.

Souvenez-vous que nous ne faisons pas payer pour examiner vos yeux et que toutes nos lunettes sont vendues à prix modérés.

H. B. KLINE
Horloger et Bijoutier
43 AVENUE JASPER, EDMONTON.

A. C. LAPIERRE
Bijoutier et Horloger
VEGREVILLE - ALTA
Réparations de montres, etc exécutées avec soin et promptement : ; : : :
Assortiment complet de Bijouterie, Montres, Horloges, &c

. . BUANDERIES . .

The Home Laundry
Tout notre ouvrage est fait à la main ce qui fait que le linge qui nous est confié n'est pas brisé par les machineries. Le linge sortant de notre buanderie est net, mou et souple. Tarif spécial pour linge de famille. Un essai vous convaincra.
Courtney & Walker
728 rue Rice, près de l'avenue Kinistino

SNOW FLAKE LAUNDRY
Tel. 116
Vous pouvez laisser votre linge à l'Hotel Richelieu, notre voiture le prendra et le retournera.

BOIS et CHARBON

CHARBON
Le meilleur marché dans Edmonton
$3.60
la tonne, au voyage
CLOVER BAR COAL CO. Ltd.
PHONE 1453 Office, 259 Jasper E

City Furniture Repairing Co.
——133 rue Rice——
Réparation de meubles. Meubles sur commande. Empaquetage.
On aiguise ciseaux et couteaux
MATTHEWS & SCOTT, - - - Props.

Anderson's Polytechnic
633 rue Clara
Plumes refrisées ; chapeaux refaits à neuf; capotes pour dames agées.
Tous genres de travaux de modiste

J. W. Howard J. Staunton A. W. Smith
THE NAMAYO TRADING CO.
Ventes et achats de marchandises
ENCANTEURS
Machines à Coudre, Instruments de Musique, etc.
Salles de vente et d'encan 389-391 Ave. Namayo
Vente le samedi à 7 heures p.m.

ECURIES IMPERIALES
Service jour et nuit
TEL. 1505
L. J. A. Lambert 620, 5e rue

Durant un mois nous ferons les transports de pianos à moitié prix des taux habituels. Notre outillage de transport est le meilleur qui soit. Nos ouvriers sont les plus soigneux.
Edmonton Messenger and Express Co.
144 Avenue McDougall
W. L. MAY, Manager TEL. 1681

W. H. CLARK & Co.
Limited
Manufacturiers de
CHASSIS, PORTES, MOULURES, Etc.
Marchands de
BOIS de CONSTRUCTION, LATTES, BARDEAUX, CHAUX, POIL, Etc.
Manufacture et Bureau.
9me. Rue Ouest, Edmonton

Hotels et Restaurants

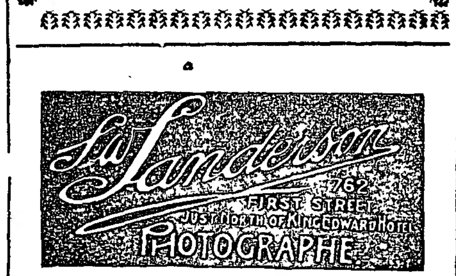
HOTEL YALE
PLAN EUROPÉEN
Chambres avec Bains
Prix de $1.00 à $3.00 par Jour
CAFE OUVERT JOUR ET NUIT
Lunch pour les hommes d'affaires
de midi à 3 heures
Prix 50 cents
Chaque dimanche
DINER SPECIAL
de 5 heures 30 à 9 heures
Prix 75 cents
Proprietaires :
A. YORK et C. J. ROBERT
Gerant: C. J. ROBERT Tel. 1331

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

Dominion Dining Hall
23 Queen's Avenue
Sous une nouvelle et parfaite administration.
Un Repas 25c 5 Repas pour $1.00
Carte "Meal Ticket" $4.00
McDOUGALL & BOWN, Props.

DIVERS



C. M. BURK
PHOTOGRAPHE
308, Avenue Jasper Est
Vis-à-vis l'Ave. Queen

Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones Office, 1816 Résidence, 1798

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
Ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton : : Calgary : : Nelson

The Ornamental Iron Works
J. T. VALPY, Prop.
Forgerons expérimentés, fondeurs de toutes espèces de pièces pour galeries, voitures, instruments, etc.
243 Ave. Queen's Edmonton

H. A. CLEGG,
ENCADREUR ET BOURREUR
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

NE LISEZ PAS CECI, ou placez votre argent, si vous ne pouvez faire cette dernière chose après avoir lu, vous serez désappointé.

Wyoming Consolidated Abestos Co. dont les actions sont mises pour la première fois sur le marché, d'un placement sur et avantageux, saisissez l'offre.

La compagnie a décidé de payer la moitié du " stock " libre de dividende. La première offre d'actions est de 5 cts la part, comptant, et de 5 cts la part à dividende, 100 parts coûtent 5.00 moins 25 cts de décompte pour le comptant, ce qui laisse $4.75 à être payés.

Les actions de la "Steward River Gold Dredging Co., augmenteront de 50 p.c. le 1er mars. Ne remettez pas votre visite pour obtenir de plus amples informations et laissez vos ordres tandis que vous pouvez acheter des parts à 10 cents à
Western Canada Realty Co.
240 Ave. Jasper Est
Boite B.P. 802 Edmonton

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

"TROP TARD"

No. 7

IV.—(Suite.

Au bout d'une semaine, il était encore à Vallombre, formant tous les matins le projet de s'enfuir, y renonçant lâchement tous les soirs.

Il fût parti sans doute, si la présence de Félix était venue lui rappeler l'obstacle éternel qui le séparait de cette femme; mais Félix absent, rien n'empêchait son imagination de reprendre l'idylle d'autrefois, dans laquelle il avait alors joué de bien mauvaise grâce un rôle imposé, tandis qu'à présent il y eût mis toute son âme.

Qui peut dire jusqu'où allèrent les rêves de Gaston? Qui osera juger coupables ces rêves presque aussitôt refoulés que conçus, cet entrainement vague et irréfléchi auquel sa volonté ne céda jamais? Qui peut dire ce qui se passa dans la pensée de Suzanne? si elle avait entièrement oublié un autre temps, comme semblait le prouver son attitude et son langage? Puisqu'elle avait oublié, puisqu'elle était forte, puisque la vue de Gaston ne réveillait aucun trouble secret en elle, pourquoi évitait-elle les occasions d'être seule avec lui? pourquoi parlait-elle sans cesse de M. d'Aubray? pourquoi ne joignit-elle jamais un mot de simple politesse aux efforts de ses parents pour retenir leur hôte, lorsqu'il parla de s'éloigner?

Il vint un jour pourtant où Suzanne reprit tout à coup ses vieilles habitudes de familiarité, en y ajoutant même une sorte d'audace, de gaieté nerveuse, qui ne lui était pas habituelle. Elle annonça au déjeuner, d'un air de triomphe, le retour de son mari.

N'était-ce pas la joie d'être bientôt protégée et défendue contre elle-même qui l'enfiévrait ainsi? M. de Courvol avait encore de grandes naïvetés, car cette idée ne lui vint pas.

Ce matin-là, le comte était allé visiter une ferme lointaine. Madame d'Aubray demanda tout naturellement à Gaston s'il lui plairait d'aller avec elle, à la rencontre de son père:

—Les chevaux nous seront amenés vers midi, lui dit-elle.

Plusieurs fois, depuis son arrivée, il lui avait proposé des promenades dans les environs, et elle avait toujours trouvé quelque prétexte de refus. En l'entendant faire elle-même cette offre à brûle-pourpoint et d'un air délibéré où ne perçait nulle crainte d'un tête-à-tête avec lui, il se sentit plus humilié qu'heureux et consentit d'assez mauvaise grâce, non sans lui faire observer que la chaleur était accablante, l'heure mal choisie; mais il semblait que Suzanne eût en elle un besoin d'agitation insurmontable.

—Si les capitaines de hussards craignent les petits inconvénients de l'été, j'irai seule, s'écria-t-elle en prenant sa cravache.

Gaston l'aida à se mettre en selle et la suivit.

La ferme des Roches, où ils devaient retrouver M. de Vallombre, est située à l'extrémité du canton, dans la commune de Vernon. Une route délicieusement accidentée y conduit; tantôt elle longe la Loire qui, par cette belle journée brûlante, étincelait d'azur et d'or; tantôt elle s'enfonce sinueuse au milieu de gorges agrestes encombrées de rocs qui rappellent les grès silicieux de Fontainebleau. Le soleil perçait les masses de verdure, inondait la vallée toujours humide et, par moments, diaprée de fleurs, qui s'étendait à leurs pieds; on n'entendait que des gazouillements d'oiseaux dans les hauts peupliers, les grillons jasaient sous la mousse; un murmure de vie semblable à quelque chant étouffé, emplissait l'air. Tout palpitait sous les chauds baisers du midi, et le pas des chevaux troublait seul ces mélodies de la création, car Suzanne et Gaston n'échangeaient pas un mot. Peut-être laissaient-ils le silence éloquent et passionné de la nature parler pour eux.

Un ruisseau aboutissant à un petit lac caché sous les roseaux et ombragé de peupliers, cet arbre de la Touraine, marque l'entrée du domaine des Roches. Les libellules, les éphémères, les insectes qui se posent sur les plantes aquatiques y tournoient comme autant d'émeraudes et d'opales vivantes, effleurant de leurs ailes le filet argenté qui coule, bruyant et rapide, sur son lit de sable. Un moulin est mis en mouvement par ce ruisseau, auquel des fragments de rocher servent de pont naturel. On est là tout au fond de la vallée, profondément encaissée à cet endroit, et la ferme montre sa façade proprette derrière un rempart de roses.

La fermière, qui avait été la nourrice de Suzanne, accourut aussitôt, prit elle-même la bride des chevaux et les conduisit à l'écurie. Ce ne fut qu'après s'être acquittée de ce soin qu'elle expliqua comment M. de Vallombre, ne se doutant guère de la surprise que lui ménageait sa fille, était parti une demi-heure auparavant pour aller rendre visite au curé de la Roche-Corbon.

Suzanne parut vivement contrariée, mais que faire? — Les chevaux étaient las et en sueur; elle-même avait besoin de se reposer un peu. Elle entra dans la maison, fit appeler les enfants, causa avec sa nourrice de l'étable et de la basse-cour, puis, se sentant grand appétit, demanda si un lunch de lait et de pain bis serait agréable à Gaston. Il accepta.

La fermière, au lieu d'un goûter, leur prépara un repas complet, qu'elle servit avec une grande exubérance d'attentions et de bonne volonté, dans la plus jolie salle à manger du monde. Car il faut vous dire que les Roches ont dégénéré; c'est tout ce qui reste d'une châtellenie; dans le potager semé de choux et autres légumes des plus humbles, les quinconces rappellent encore l'existence d'un beau parc. A l'extrémité de l'un d'eux s'élève certain monument en forme de rotonde, que quelque aïeule de M. de Vallombre, possédée des goûts champêtres de madame du Barry, avait baptisé du nom de laiterie. Ce pavillon, qu'on n'ouvrait que dans les grandes circonstances, quand Suzanne honorait la ferme de sa visite, par exemple, ce pavillon n'est à l'extérieur qu'une masure délabrée qu'éclairent deux portes-fenêtres. Intérieurement, c'est un petit palais féerique. Des coquillages font tous les frais d'ornementation. Le plafond, arrondi en coupole, paraît être formé de stalactites, tant les plaques de nacre sont posées avec art; la glace qui surmonte la cheminée est simulée de la même façon. Des pilastres, couronnés de chapiteaux de mille couleurs, séparent les vastes panneaux surchargés d'arabesques et dessinant une salle octogone. Colonnes en tire-bouchon, corniches, table, banquettes, tout est en mosaïque de couleur rose, bleuâtre ou d'une blancheur de perle, et lorsqu'un rayon de soleil les frappe, l'arc-en-ciel y flamboie. C'est d'un goût détestable, sans doute, mais c'était de mode au dix-huitième siècle.

Enfants, Gaston et Suzanne avaient eu en grande admiration la laiterie des Roches. Ils y avaient passé des journées à jouer, à parader, comme des princes de contes de fées, sous ces voûtes scintillantes qu'ils n'avaient jamais cru l'oeuvre d'une main humaine. Quelque esprit, elfe ou ondin, avait seul pu créer pareille merveille d'un coup de sa baguette; on n'y entrait qu'avec recueillement; on y parlait tout bas avec une sorte de crainte superstitieuse. En grandissant, Suzanne s'était de plus en plus attachée à ce réduit, qui lui rappelait les jours écoulés; elle s'enfermait souvent dans le pavillon pour lire, pour dessiner, pour penser à Gaston; après leur rupture, elle s'était défendu d'y rentrer jamais. Toutes ses illusions, tous ses premiers rêves, toutes les chimères si vite évanouies étaient donc restés là; peut-être était-il dangereux de leur ouvrir la porte, et le petit génie moqueur dont l'imagination de Suzette avait fait jadis le dieu de ce temple rococo, dut éclater de rire en voyant ces deux amoureux de la veille braver imprudemment la magie du souvenir. Il faut si peu de chose, à certaines heures, pour ébranler des forces et des vertus dont on se croit bien sûr !

Lorsque la mère Bourgouin vint annoncer à ses hôtes que tout était prêt dans la laiterie, Gaston leva les yeux sur madame d'Aubray, et madame d'Aubray devint pourpre. Elle avait pensé tout simplement qu'on servirait le goûter à la ferme et ouvrit la bouche pour prier qu'on le lui apportât, puis elle se dit que cela pourrait blesser sa nourrice, qui se donnait grand'peine afin de les bien recevoir; elle s'effraya surtout des conséquences que son compagnon pourrait tirer de cette petite lâcheté, — les consciences inquiètes ont aisément de ces terreurs-là, — et, avec une affectation d'assurance, elle prit le bras de Gaston, en maudissant les malencontreuses inspirations de la Bourgouin.

Elle n'avait plus faim, et M. de Courvol seul fit honneur aux merveilles culinaires improvisées à leur intention. Encore paraissait-il manger pour avoir un prétexte de se taire.

Suzanne avait gardé près d'elle un des enfants, et la bonne femme s'agitait, s'empressait d'ailleurs constamment autour d'eux. La présence d'un témoin ne suffisait pas à dissiper l'émotion qui les oppressait tous les deux; mais ni l'un ni l'autre n'avait suffisamment de présence d'esprit pour s'en apercevoir, occupé que chacun était à dissimuler ce qui se passait en soi.

Le soleil commençait à baisser; le bleu du ciel devenait sombre; la lumière n'entrait plus que discrète et voilée.

—Partons! dit brusquement Suzanne.

En ce moment, la fermière était allée chercher un dernier plat de fruits; sa fille, prenant le mot de madame d'Aubray pour un ordre, courut dire qu'on sellât les chevaux, et ils restèrent seuls, aussi troublés l'un que l'autre de cette solitude.

Suzanne s'était approchée de la fenêtre et tournait le dos à Gaston, qui la contemplait de loin. Au soubresaut convulsif de ses épaules il crut deviner qu'elle pleurait.

—Suzanne! s'écria-t-il en courant à elle et en lui saisissant les mains .

Elle se tourna vers lui, pâle, mais les yeux secs, l'air étonné.

—Qu'avez-vous donc? dit-elle d'une voix brève.

Ce fut dans les yeux de Gaston que brilla alors une de ces larmes d'homme, larmes rares que peut seule arracher une agonie intime; elle s'arrêta au bord de la paupière et se sécha dans le feu du regard.

—Qu'avez-vous? demanda une seconde fois Suzanne, avec un sang-froid auquel tout le monde se serait trompé.

—Rien... une vision seulement de ce que ce pavillon a été autrefois.

—Est-il donc changé?

—Non, la scène n'a pas varié.. ce sont les acteurs qui ne sont plus les mêmes...

Il se pencha sur le banc où elle s'était assise; sa bouche effleurait presque le front de la jeune femme.

—Vous en aimez un autre aujourd'hui... et moi...

—Monsieur! fit Suzanne, si faiblement qu'on eût dit que sa vie s'en allait dans ce cri.

—Que vous importe que je vous aime, puisque vous ne m'aimez plus?

Les chevaux piaffaient à la porte. Suzanne se leva, sortit en chancelant, s'appuya une seconde sur le cou de son poney, puis, comme Gaston s'avançait pour la soulever dans ses bras, s'élança sur la bête impatiente qui partit à fond de train.

Ce fut une course folle jusqu'à Vallombre. Gaston avait peine à la suivre. Son souffle arrivait jusqu'à lui, haletant, saccadé, et elle allait toujours, immobile, muette, comme l'héroïne de la ballade allemande, enlevée par le galop de son cheval, dont les naseaux lançaient des tourbillons d'écume et de fumée.

—As-tu donc fait là gageure de tuer ton pauvre "Fox." lui dit son père en la voyant sauter à terre devant le perron du château. Voilà un animal fourbu.

La soirée s'écoula languissante,

Suite à la page 3.

ENVOYEZ LE COURRIER DE L'OUEST A VOS AMIS.

Coin Féminin

Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

LETTRE D'UNE VIEILLE FILLE

Votre lettre, ma petite amie, m'a délicieusement ravie, débordante qu'elle était de naïve candeur.

Il faut bien avoir vingt ans pour parler à la fois d'amour et de nuages, de soleil et d'avenir—après plusieurs lectures, c'est, de votre gente confidence, les quatre mots qui me sont demeurés dans l'esprit et le coeur.

Sans phrases, vous décrivez assez exactement l'état d'âme nouveau de la jeune fille nouvelle. Toute prête à l'amour, vous envisagez cependant le jour où il vous faudrait organiser votre vie sans l'appui masculin, en demeurant quand même créature de charme, personnalité vivante et vibrante. Et, en ceci, vous avez raison, pleinement raison, ma mie. Il sera un des bienfaits du siècle où nous vivons, d'avoir par une éducation plus large résolut la décevante question "vieille fille." Certes, il y aura toujours cette catégorie, que vous appelez gaminement "les vieilles filles à chat angora," recrutées, surtout, parmi celles dont l'objectif unique, aux heures de la jeunesse, fut: le mari, et dont le coeur se dessécha dans cette poursuite effrenée; mais, les courageuses, —telles que ma petite amie—au cerveau élargi par l'étude, consciente de leur valeur personnelle pourront vivre d'elles-mêmes et par elles-mêmes.

Il me faut me raconter moi-même, dites-vous? et calinement, pour m'y obliger vous vantez des cheveux blonds, des yeux bleus, que sais-je encore? Vous êtes femme, et savez par quel chemin on atteint le coeur des femmes! Seulement, ma belle petite, depuis longtemps déjà mes oreilles sont déshabituées de ce langage et je demeurerai d'autant plus sourde à votre prière que mon récit serait insipide et sans la moindre pointe de ce sentimentalisme que vous soupçonnez, quoi que vous en disiez. Dans ma vie, point de roman, d'amour impossible, de fiançailles brisées; je suis demeurée vieille fille, mon Dieu, je me demande pourquoi!

Vous êtes une amante de nos prairies, avez-vous remarqué, au printemps ces ilots de verdure que les feux d'automne ont épargnée? Alentour, tout est noir, les arbres sans tête, les broussailles calcinées tenant encore debout par miracle, entourent ces oasis qui cependant offraient au feu le même aliment. Ne riez pas de l'image, observez au printemps et vous aussi vous vous demanderez: pourquoi?

Vous ne vous attendez point, n'est-ce pas, que je tente une incursion dans le problème féministe, que vos questions cotoyent de si près? Vous connaissez mes sentiments à ce sujet. La mission naturelle de la femme est d'être épouse et mère et généralement on se résigne plutôt au célibat qu'on le choisit par vocation.

A vingt ans, petite amie, vous aspirez à devenir une vieille fille charmante, si les circonstances vous obligent à cet état. Voilà qui est amusant, en même temps que crâne! Votre vieille amie, espère, elle, que vous deviendrez bientôt une jeune femme, parce que vous êtes pétrie de sensibilité, et vaillante. Les feux de prairies pourraient, peut-être, ne faire qu'une flambée joyeuse de votre coeur!

Envisageons la seconde hypothèse. Défiez-vous de l'orgueil, amie. C'est le plus terrible ennemi de la jeune fille approchant de la vingt-cinquième année. Elle subit alors une crise de surabondance de vie, si je puis dire. Le cerveau libéré des chimères, qui l'avaient plus ou moins amolli, dégagé des influences ambiantes, s'élance pour vivre de sa vie propre et cette première ivresse de réaliser l'amplitude du "moi," c'est l'emprise du cerveau sur le coeur qui commence et ne s'arrêtera qu'après qu'elle sera absolue. Or, la femme strictement cérébrale est une monstruosité qui égale votre "vieille fille à chat angora," autant qu'elle, elle s'éloigne du type féminin.

Pour devenir la vieille fille charmante que vous désirez, gardez-vous sensible, amie, infiniment sensible, tenez les rênes de l'esprit et du coeur et ne laissez prendre de l'avance sur l'autre, à aucun de ces coursiers. L'un et l'autre prennent trop vite le mors aux dents! Ne visez point uniquement au fiancé; développez votre personnalité, préparez vous à être l'amie intelligente de celui qui vous choisira et si les feux de prairie font un ilot de votre coeur, il reverdira chaque printemps et vous goûterez non point l'amour égoïste, mais l'amour universel que Dieu a répandu pour tous—même pour les vieilles filles, dont l'âme ne s'est point refermée de répit...

Au revoir, je baise vos joues fraîches,

JEANNE.

Pour copie conforme

MAGALI.

PETIT COURRIER

Melle M. M. — J'ai bien reçu votre lettre; je vais vous répondre directement, ne sachant si vous recevez le journal. La prochaine fois, voulez-vous me fixer à ce sujet?

Gaby.—Brave petit mot, qui m'a attiré si gentille lettre! Je suis reconnaissante à la poste d'avoir fidèlement remis le numéro qui le contenait. J'aime à m'imaginer le petit royaume dont vous êtes la reine aimée.

Les irrégularités dans le service de la revue et du journal, proviennent de la livraison postale locale. Je suis abonnée à cette même revue, et aucun numéro ne m'a encore manqué. Vous pourriez toujours essayer d'une réclamation. Comme je vous comprends! C'est la suprême distraction. Et pour cause!

On m'a promis d'essayer de vous procurer le commencement de "Trop tard."

De me savoir lue et appréciée par des lectrices indulgentes et sympathiques comme vous, me donnent de l'ambition, qu'hélas! mon modeste talent et... mon amour du "far-niente" m'empêchent d'atteindre!

Oui, notre famille du coin augmente chaque semaine et j'ai le plaisir de compter autant de soeurs que de cousines.

Les Lois sont à l'impression. Aussitôt qu'elles seront prêtes, je vous en ferai adresser quelques exemplaires.

"Cordon-Rose" reviendra, un jour, attendez avec patience.

Nous sommes en plein printemps et je m'en réjouis pour vos chéries qui aiment tant le soleil. Mon bon souvenir à votre petite soeur, remerciez votre mari, pour moi, de son appréciation flatteuse. A vous, mes bonnes amitiés.

M. Sautgeon.—Je vous remercie de m'avoir envoyé votre cahier de nouvelles. Je vais en prendre connaissance, et vous donnerai mon humble avis, si vous le désirez, malheureusement, il ne dépend pas de moi, de leur offrir l'hospitalité dans nos colonnes—au cas, où elles pourraient nous convenir. La place, dont je dispose dans cette page, ne me permet point l'insertion de nouvelles. Croyez que je le regrette vraiment.

Stella. — Votre gentille lettre m'est arrivée une semaine en retard; mettons si longtemps à tomber du ciel?

Lorsque vous êtes embarrassée par ces détails, agissez selon votre inspiration. Rien ne vaut la simplicité et la spontanéité.

Croyez que je regrette ce contre-temps, il m'a été impossible de donner la suite. Soyez-moi très indulgente.

Je transmet votre message amical à Rose du Nord, que vous croyez reconnaître.

Nazie. — Vous êtes acceptée avec plaisir, et votre amie sera également la bienvenue.

Pourquoi troubler sa quiétude par ces appréhensions qui peuvent très bien ne point se réaliser. A votre place, j'observerai, et, seulement alors, ayant des certitudes, je sortirai de ce silence. Ne vous inquiétez pas de l'avenir. Rien ne nous arrive qui ne soit prévu.

Revenez encore ,toute ma sympathie vous est acquise.

Jeannie. — Merci de m'avoir rappelé ce souvenir. Pensez-vous réellement qu'il était sorti de ma mémoire?

X. X. X. — Non, je ne me trompe pas: cette verve caustique n'appartient qu'à vous.

MAGALI.

LETTRE A JACQUELINE

Vous ouvrez de grands yeux, Jacqueline, quand je vous dépeins la Française, la Parisienne, si vous voulez, comme un être à peu près factice et fictif. A quoi cela peut-il servir? Et quel plaisir cela peut-il donner? J'ai essayé de répondre dans ma dernière lettre à ces deux questions. Cela sert à faire travailler et cela leur donne le plaisir de la recherche. C'est peu, n'est-ce pas? Regardons de plus près.

Un oisif, évidemment, pourrait, sans cesser d'être un oisif, occuper sa vie à de pareils détails. Mais pour un homme dont l'intérêt dominant est un travail de tous les jours, — et il en va ainsi de la plupart des Français, — ne croyez-vous pas que cette occupation surrérogatoire ne soit bien suffisante, et, si elle n'est qu'une distraction, bien utile? C'est un peu d'irréel, de roman qui vient, sans grand danger, compliquer la vérité assez simple des choses d'ici-bas.

D'ailleurs, Jacqueline, rassurez-vous. Il est d'autres femmes en France qui n'ont pas entrepris de se transformer en énignes et qui ont gardé toute la simplicité de leur nature. Ce ne sont pas toujours les plus tranquilles et les plus modestes. C'est une erreur de croire que la vraie Française est un être nécessairement effacé, qui reproduit un type assez uniforme et par là même monotone. C'en est une plus grande encore de n'admettre pas qu'il puisse y avoir de vraies Françaises en dehors du cadre de la vie de famille et de la vie de province.

Je me suis quelquefois moqué du féminisme. Mais je n'en ai voulu railler que les absurdités. Beaucoup de femmes pensent pouvoir aujourd'hui, sans changer leur nature, apprendre à peu près ce que les hommes apprennent. Il faut s'étonner que cette chose si simple ait failli faire une révolution. Nos écoliers sortent si complètement ignorants et si parfaitement pédants des collèges où on les a formés, qu'il n'y a vraiment pas lieu de supposer que la culture qu'ils ont reçue soit trop avancée pour un cerveau féminin. Et quant à la pédanterie, pourquoi une citation latine serait-elle plus déplacée dans la conversation d'une femme que dans celle d'un homme? Je sais bon nombre de femmes, jeunes filles ou jeunes femmes, qui ont voulu recevoir une instruction beaucoup plus complète que celle de la plupart des hommes, et qui sont cependant beaucoup moins ennuyeuses que la plupart de ceux-ci. Elles ont cru inutile, étant femmes, de se transformer en hommes, sous prétexte qu'elles lisaient les mêmes livres et écoutaient les mêmes professeurs. Elles ont assimilé, avec leur âme féminine, ce que les hommes assimilaient avec leur âme masculine.

Evidemment, quelque chose les distingue des femmes ordinaires. Il leur manque un peu de ce piquant qu'ont les femmes de l'ancien style. Ces belles ignorantes ne connaissent guère qu'elles-mêmes dans le monde. Les autres ont dans l'esprit assez d'objets pour pouvoir s'oublier un peu.

La vraie Française est partout où l'on rencontre le tact et le goût, c'est-à-dire à la fois l'esprit des sens et l'esprit du coeur. Vous la reconnaîtrez partout et dans toutes les situations, car partout et toujours elle saura préserver sa grâce et sauver son charme.

Ainsi, ma pauvre Jacqueline, il faut toujours en revenir à notre principe: la Française, même la plus simple et la plus naturelle, ne peut être définie sans que l'on fasse appel à ce caractère d'artificialité, qui vous paraît si peu séduisant. C'est pourtant ce caractère qui lui permet d'être toujours au-dessus des réalités, puisqu'il lui interdit de s'y conformer jamais.

Les nuances où se complaît un goût si subtil du factice sont innombrables. Faut-il prendre un exemple dans la mode? Cela paraît d'abord très simple. La mode n'est-elle pas essentiellement une école de travestissements? Oui, mais le tout n'est pas de se travestir mais de faire croire qu'on ne l'est pas. Il faut donc premièrement savoir comment se travestir. La Française aime qu'on la courtise, mais elle ne se contente pas d'hommages trop légers. Elle pardonne plus vite un vrai sentiment, un amour sincère, même déplacé qu'une cour pas trop voilée, quoique correcte. Il faut qu'on l'aime. C'est son plaisir et c'est sa vie.

De quoi lui servira la mode pour atteindre ce beau succès? Oh! c'est très limpide: elle jouera la beauté, puisque la beauté attire l'amour. Eh! bien, non. Jamais une vraie Française ne fera faute pareille. La beauté attire l'amour! Quelle simplicité! Je veux interroger ici les plus difficiles parmi les jeunes amoureux d'aujourd'hui. — Et vous savez, Jacqueline, qu'à travers les âges, les amoureux n'ont guère changé. — L'un me dit: mon amie a des yeux où toute la beauté de la terre se reflète. L'autre: mon amie a dans sa démarche un charme qui m'oppresse, que je voudrais moins grand, pour en jouir plus entièrement. Un autre: ce sont ses mains, c'est sa taille, c'est son sourire... un autre, enfin, dira mieux que tous en disant avec la Sagesse de tous les âges, ce rien si vrai: c'est un cheveu de son cou!

Aucun n'a dit: c'est sa beauté! La Française ne vise pas à la beauté: elle veut séduire, et pour séduire, charmer. Le secret de la mode française est là. Elle doit être toujours légère et paraître sans apprêt; ne pas frapper les regards mais les retenir; varier sans pourtant déconcerter par des brusqueries; demeurer dans les bornes exactes où la modestie porte encore son nom mais n'ose plus s'appeler vertu; ne rien découvrir qu'elle ne recouvre à l'instant, et ne rien recouvrir que pour découvrir. Enfin, donner toujours l'illusion d'un être décevant et en même temps imposer l'obsession de cette illusion.

JEAN VERNAY.

"TROP TARD"

Suite de la page 2.

M. de Callombre se lamentait sur le sort de "Fox"; la comtesse sommeillait nonchalamment étendue, Suzanne faisait semblant de lire un roman nouveau dont elle avait oublié de couper les feuillets. De temps en temps, son regard distrait se levait du livre pour se porter furtivement sur Gaston, qui, de son côté, l'observait avec une anxiété mal déguisée et lorsqu'il arrivait à leurs yeux de se rencontrer, tous deux tressaillaient. Ce leur fut un soulagement infini, lorsque le signal de la retraite étant donné, chacun rentra dans sa chambre.

Celle de Gaston était au rez-de-chaussée, immédiatement au-dessous de l'appartement de madame d'Aubray. Toute la nuit il crut entendre marcher, dans cet appartement, le petit pas léger que ce profond silence même n'aurait pu rendre perceptible, et que son imagination surexcitée créait sans doute, avait en lui un étrange écho. Il écoutait palpitant, comme si le bruit vague et indécis qui frappait son oreille avait eu un sens, comme s'il eût pu lui révéler la préoccupation.

Bien qu'on assure le contraire, la nuit est mauvaise conseillère; du soir au matin, une passion à peine éclose peut s'exalter singulièrement. Le sommeil ne lui apporta ni repos ni trêve, rien que des visions enivrantes. Lorsqu'il s'éveilla, une teinte grise éclairait faiblement sa chambre. Il courut à la fenêtre et appuya sur la vitre, baignée d'une fraîche vapeur, son front qui brûlait.

Le parc était encore noyé dans le crépuscule de l'aube; les étoiles

(A suivre au prochain numéro.)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 664 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI 4 FEVRIER, 1909.

La Province et ses chemins de fer

Une politique de progrès

Le 24 février 1909 promet d'être une date mémorable dans l'histoire de l'Alberta. Ce jour-là, en effet, la Législature a décrété et rendu certaine une politique destinée à transformer la Province.

En assumant, à cette dernière séance de la première assemblée, de garantir les obligations du Canadian Northern, du Grand-Tronc-Pacifique et de la compagnie Alberta & Great Waterways, le Gouvernement nous assure la construction immédiate d'un réseau de voies ferrées, dont on ne trouve pas l'équivalent dans le pays.

Dans quatre ou cinq ans, grâce à l'esprit d'initiative du Cabinet Rutherford, le sud et le centre de l'Alberta seront traversés en tous sens par les lignes de chemins de fer les plus modernes, et les deux grandes lignes vers la rivière à la Paix et le Fort McMurray, en faveur desquelles nous nous prononcions si fortement dans un récent article, auront ouvert à la civilisation les immenses espaces du nord.

Ce que sera alors la Province, avec un débouché sur la baie d'Hudson et ses grandes lignes transcontinentales, si la région arable de la rivière à la Paix et les mines du Mackenzie donnent ce qu'elles promettent, nous n'essaierons pas de le prévoir. Il est hors de doute, toutefois, que l'Alberta est à la veille d'un développement extraordinaire, sans précédent peut-être dans l'histoire du pays.

Ce développement, pour ne pas être entravé, pour ne pas être arrêté même, demandait que la plus vigoureuse politique de construction de chemins de fer fut inaugurée sans retard.

Nous aurions pu avoir affaire à un gouvernement indécis, craintif, manquant de "go-ahead", qui aurait pu compromettre gravement l'avenir de la Province. Nous sommes heureux et fiers de constater que le Cabinet Rutherford est à la hauteur de la situation, et qu'il sait faire face aux nécessités du moment, sans hésitation, même sous la lourde responsabilité que comporte la garantie de ces 32 millions de dollars d'obligations.

Le Gouvernement peut être assuré qu'il a la reconnaissance et l'appui de la population entière de la Province, sans distinction de partis, dans l'oeuvre courageuse qu'il entreprend.

Les elections provinciales

Une victoire certaine pour le ministère Rutherford

La Chambre à peine prorogée, la semaine dernière, la Législature a été dissoute et la date des élections publiée aussitôt. Elles auront lieu le 22 prochain. La présentation officielle des candidats se fera, suivant la coutume, une semaine plus tôt. Nous entrons donc dans la période active de la campagne électorale.

Les élections provinciales perdent cette fois de leur intérêt habituel, par le fait que le Gouvernement n'a que très peu et pour ainsi dire pas d'opposition, et que, dans la plupart des circonscriptions, la lutte aura lieu entre deux ou plusieurs libéraux ;et l'intérêt, particulièrement chez les Canadiens-Français, se porte surtout vers une couple de ces circonscriptions où la lutte promet d'être chaude.

Quant au résultat général, il ne saurait faire l'ombre d'un doute: le ministère Rutherford va être maintenu par une majorité écrasante. Et ce ne sera que justice, si l'on considère l'intégrité de son administration et l'oeuvre intelligente et utile qu'il a accomplie durant ces trois dernières années.

Le ministere provincial et M. Lessard

La rumeur circule que M. P.-E. Lessard, candidat libéral dans la circonscription électorale de Pakan, ferait bientôt partie du ministère Rutherford.

Nous souhaitons de tout coeur que cette rumeur soit bien fondée. L'élément de langue française joue en effet un rôle assez considérable dans la Province, pour que nous puissions ambitionner un portefeuille de ministre pour l'un des nôtres.

Un tel portefeuille appartiendrait de droit à M. Lessard, s'il est élu à la Législature, et son élection ne fait pas le moindre doute. M. Lessard, en effet, par son titre déjà ancien de Président de l'Association libérale du district d'Edmonton, et comme député du centre le plus français de la Province ,arrivera à la Chambre comme chef indiscutable au point de vue des affaires provinciales tout au moins, des Canadiens de langue française de l'Alberta.

Très populaire parmi les siens, et excessivement bien vu des Canadiens de toutes nationalités, M. Lessard est éminemment qualifié pour la haute position que la rumeur publique lui assigne.

L'hon. M. Rutherford, en invitant le futur député de Pakan, à faire partie de son cabinet, ajouterait à sa popularité personnelle et à celle du Ministère parmi les Canadiens-Français d'Ottawa et de Québec, aussi bien que de l'Alberta, et s'assurerait en même temps les services d'un collègue dévoué et capable.

"Fair Play"

On ne saurait donner une meilleure preuve de la largeur d'idées et de la bonne foi du Gouvernement, que sa conduite dans la considération d'une des lois les plus importantes de la dernière session, celle de la reconstitution des circonscriptions électorales de la Province.

L'ouvrage avait été confié à un comité spécial de la Chambre, composé des deux députés conservateurs et de trois libéraux, dont l'hon. M. Cross. Ce dernier, qui agissait comme président du comité, refusa de prendre part aux délibérations et se contenta de suivre les débats ,afin de laisser les deux partis égaux et de donner à l'Opposition toute la chance possible de faire valoir ses prétentions. Le rapport du comité a ensuite été signé par tous les membres de la Chambre sans exception: Voilà le "Redistribution Bill" dont la presse tory disait tant de mal..... si longtemps d'avance.

L'immigration francaise et belge

Ce que le gouvernement fédéral a fait pour attirer au Canada cette immigration

Nous reproduisons du "Canada," l'intéressant article suivant:

Nous avons de temps à autre, fait connaître les nominations par le gouvernement fédéral d'agents d'immigration en France.

De concert avec l'hon. M. Fabre, un certain nombre d'agents travaillent maintenant, avec toute la vigueur compatible avec la discrétion imposée par les lois françaises, à nous recruter là-bas une bonne classe d'immigrants.

M. Paul Wiallard est le chef de ces agents; il est aidé par M. Arthur Geoffrion, M. Foursin; en outre, des agents à Paris et dans les départements, les agences Hunter et Hernu, Perron & Cie, travaillent aussi, moyennant une commission, à nous amener des immigrants.

Les chiffres sont la meilleure preuve de l'efficacité de ces efforts. De 1897 à 1902 (6 ans) le nombre des immigrants français et belges arrivés au Canada a été de 3,318.

De 1903 à 1908 (6 ans) ce nombre a été de 14,774.

Voici d'ailleurs les chiffres donnés par le rapport du ministère de l'Intérieur pour les cinq dernières années:

	Français.	Belges.
1904	1534	858
1905	1743	796
1906	1648	1106
1907 (9 mois) ...	1314	550
1908	2671	1214
	8910	4524

Les arrivées de l'année 1908 (au 31 mars) ont donc été de 3885.

D'une réponse faite par le gouvernement à une interpellation d'un député, à la Chambre des Communes, il appert que le gouvernement fédéral a dépensé en 1908 $4.30 par tête d'immigrant venant des Etats-Unis: $2.25 par tête d'immigrant venant de la Grande-Bretagne, $7.70 par tête d'immigrants français et $5. par tête d'immigrant belge.

On ne pourra donc l'accuser de ne pas assez dépenser pour cette immigration de langue française. Et à ceux qui trouveraient qu'elle coûte trop cher, nous ferons remarquer que la propagande que font nos agents en France et en Belgique ne fait que commencer à porter ses fruits: et que, lorsqu'elle aura donné son plein rendement, la dépense par tête tendra à se rapprocher de celle des autres pays.

Le rapport de M. Wiallard, que contient le livre bleu déjà cité, constate en outre que le département a envoyé en France deux délégués des cultivateurs de l'Ouest: M. Brutinel, d'Edmonton et M. Parent, du Manitoba.

M. Tréau de Coeli, notre agent d'immigration en Belgique, a aussi donné la preuve, par l'augmentation constante des immigrants belges qui nous arrivent que son travail est efficace et donne de bons résultats.

La langue francaise dans l'Ontario

Nous tenons à signaler à nos lecteurs le discours prononcé, à la législature de Toronto, par M. J. W. Johnson, député de Hastings-Ouest, en secondant l'adresse.

M. Johnson désirerait voir de plus intimes relations s'établir entre la population de la province d'Ontario ,et celle de la province de Québec.

Il reconnaît l'existence d'un obstacle: la différence de langue. Cet obstacle, il voudrait voir les gouvernements provinciaux travailler à le surmonter; non pas, à la façon de certains torys, en étouffant l'une des langues pour ne laisser subsister que l'autre, mais en répandant la connaissance des deux.

M. Johnson doit savoir que la langue anglaise est parlée et comprise par une grande partie de la population de la province de Québec et qu'elle y est enseignée partout.

S'il pouvait obtenir de son gouvernement qu'il encourageât l'étude de la langue française, et surtout de la "conversation" française, comme il le spécifie, ce serait, certes, un pas dans la bonne direction.

Dans tous les cas, nous sommes reconnaissants à M. Johnson de ses bonnes intentions et nous souhaiterions de voir les sentiments qu'il exprime plus répandus qu'ils ne le sont ,surtout dans certain groupe de son parti.

Pointes seches

Après les élections, l'hon. M. Rutherford sera comme auparavant Premier Ministre de l'Alberta.

• • •

Et la Province aura ses chemins de fer.

• • •

Et St-Albert aura un nouveau député.

• • •

Et le Philosophe continuera à faire de la philosophie, et l'Opposition, du mauvais sang...

• • •

L'Opposition est toujours en quête d'un chef. Les aspirants pourront se renseigner sur les qualifications requises ,en feuilletant la colonne des "adds" dans le "Journal."

• • •

L'hon. M. Turgeon, de la Saskatchewan, aura peut-être un rival sous peu, dans notre province.

• • •

"Pakan": ce n'est guère mélodieux. Son représentant, surtout s'il est ministre, ne devrait pas avoir de difficulté à faire donner à sa circonscription un nom plus harmonieux.

"St-Paul" nous irait assez, ou "Brosseau," ou encore "Lac la Biche."

Mais "Pakan."... Qu'est-ce que ces pauvres gens ont bien pu faire au Gouvernement?

• • •

La Convention conservatrice d'Edmonton a fait choix de la victime qu'elle sacrifiera à ses dieux: "Ceux qui ont péché, devront faire pénitence."

• • •

La première chose à prévoir dans les élections, dit le Sage de Morinville, c'est l'imprévu....

• • •

La France a 45000 bibliothèques scolaires, soit une par mille habitants: où sont les vingt bibliothèques scolaires d'Edmonton?

• • •

Hein, quel enthousiasme à la Convention libérale d'Edmonton! C'est "Charlie" qui s'en prépare une majorité....

• • •

Notre ancien maire veut être député: Rangez-vous, Messieurs les conservateurs!...

• • •

Nous aurons deux députés canadiens français à la prochaine Législature dont un ministre peut-être: Affirmons-nous!...

• • •

Ayons de bons instituteurs, et nous aurons de bonnes écoles: l'instruction est la sève de la race.

• • •

R. B. Bennett et le C. P. R. contre Cushing et le peuple: Qui devrait l'emporter?

• • •

Le C. P. R. veut envoyer son avocat à la Législature: il y a certaine question de taxes qui tracasse le vieux trust.

• • •

Le peuple est avec le Gouvernement et va bientôt le prouver.

Le Philosophe de St-Albert.

Lettre de l'abbe Berube

Notre collaborateur, M. l'abbé Bérubé, de passage à Ottawa, nous envoie l'intéressante lettre suivante dont nous recommandons la lecture:

Ottawa, 24 fev. 1909.

Les correspondants des grands journaux, et le vôtre propre vous renseignent parfaitement sur le mouvement politique et le travail de la session. Je ne vous donnerai donc ici que quelques notes générales.

Ce qui frappe à Ottawa, c'est la place d'honneur que nos compatriotes ont su s'y créer. Depuis 10 ou 15 ans, un changement sensible s'est opéré. Le français est parlé au parlement, dans les divers départements et dans toute la ville. Désormais, celui qui parlerait de nous, comme jadis, avec un certain mépris, serait honni. La personnalité de Sir Wilfrid Laurier et des hommes supérieurs qui l'entourent, a fait rentrer sous terre les critiques ignares. Sans être politicien, il me sera bien permis de saluer avec respect ce vénérable vieillard, qui à 67 ans, alerte et vif comme un homme de 40 ans, dirige les débats avec une autorité incontestée et sereine sur ses collègues, sur les députés des deux côtés de la Chambre, sur le monde presqu'infini d'employés et sur tous ceux qui l'approchent une influence décisive.

L'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries est un triomphateur. Attaqué comme peu d'hommes publics ne l'ont été, il sort de l'épreuve très grandi et très fort. Sa réputation d'administrateur et de réformateur sagace est désormais établie. Débarrassé des entraves qui retardaient sa marche, il fera de grandes choses dans l'important département qu'il dirige.

L'hon. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, est peut être l'un des hommes les plus populaires à la Chambre, et qui connaît ses belles qualités d'orateur disert, d'homme poli et délicat, n'en est pas surpris. Peu de nos hommes publics ont monté aussi rapidement et sûrement. Sir Wilfrid a pour lui une amitié particulière; on sent que ses avis sont recherchés et appréciés. Les différentes missions, très importantes qu'il a remplies avec un succès incontesté l'ont à jamais imposé à l'attention de la nation.

Il montera encore; car il y a en lui l'étoffe d'un meneur d'hommes.

M. Jacques Bureau, solliciteur général, que je n'ai point rencontré cependant, forme avec les personnages distingués sus-mentionnés un quatuor difficile à égaler. Que les autres provinces du Dominion fournissent chacune quatre hommes semblables pour la direction de la chose publique et vraiment les autres pays pourront nous envier nos gouvernants..

Du côté de l'Opposition, M. Monk et une demi-douzaine d'autres députés de langue française font aussi honneur au nom canadien-français. Quand leur tour viendra de prendre les reines du pouvoir, ils sauront être à la hauteur de la tâche.

Au contact de ces hommes distingués, les députés des autres provinces apprennent à connaître mieux la race canadienne française. La leçon profite particulièrement aux députés de l'Ouest. L'Hon. M. Oliver ,tout le premier, a énormement profité du privilège de siéger au conseil entre Sir Wilfrid Laurier et l'Hon. R. Lemieux. Hier, les voyant tous trois ensemble, je n'ai pu m'empêcher d'admirer la loyauté de cet homme élevé dans une autre sphère. Quelle droiture, quelle franchise et quelle fermeté nous trouvons chez lui! Comme il admire son chef et comme il estime ses collègues de la province de Québec. Il dit et proclame que les Canadiens-français sont les meilleurs colons que nous puissions diriger sur l'Ouest. Aussi, est-il tout disposé à favoriser de toute manière leur accès aux plaines fertiles de nos régions.

Le Dr Neely a déjà appris qu'il y a des Canadiens-français sortis des collèges de leur province, qui le valent bien des praticiens gradués de Laval, qui peuvent lui en montrer sur l'usage des pilules et du bistouri. Il n'est pas encore évident que l'éminent Dr de Humbolt, qui a fait de son mieux pour fermer la Saskatchewan aux médecins de la Province de Québec, ait ébloui personne. Le Dr Béland, de Beauce, et plusieurs autres pourront être pour lui et ses pareils une leçon d'hommes et de choses.

Plusieurs Canadiens-français occupent des positions élevées dans le service civil et vraiment, à part certaines exceptions que les dernières enquêtes ont mises au jour, ils ne font pas mauvaise figure parmi leurs collègues d'autre origine. Ce sont tous de chauds patriotes; la morgue de certains de leurs voisins de pupitre anglo-saxons, la difficulté qu'ils éprouvent parfois à pénétrer dans les départements et à monter dans l'échelle du service civil, leur font chérir de plus en plus notre héritage glorieux. Pourquoi faut-il qu'un trop grand nombre de nos compatriotes recherchent les emplois officiels? Un jeune homme qui a du talent, de l'instruction et de l'ambition peut faire mieux que de se laisser couler dans le moule des employés civils. On déplore le fait qu'un certain nombre de jeunes gens, qui promettaient beaucoup, sont restés stationnaires ou même tombés à un niveau inférieur. Jeunes amis, si vous me permettez un petit conseil, chérissez et gardez votre liberté. Si vous n'avez pas dans les vieilles provinces l'occasion d'exercer votre activité, venez dans l'Ouest. Vous y ferez fortune tout en faisant du bien à vos compatriotes :vous y jetterez un nouveau lustre sur le nom Canadien-français.

A. BERUBE, P.P.

Aux Electeurs du comte de St. Albert



WILFRID GARIEPY
CANDIDAT LIBERAL

Messieurs,

A la demande de plus de quatre cents électeurs de cette division, j'ai consenti à me porter candidat dans la présente élection.

Dès le début je tiens à déclarer que j'ai posé ma candidature après mûre délibération et après consultations personnelles avec un grand nombre des principaux citoyens de ce comté.

Il y a trois ans, sur l'invitation pressante du gouvernement, j'ai laissé le champ libre à Messieurs McKenney et Boudreau en vue de rétablir l'union et l'harmonie dans les rangs du parti. Ce sacrifice que j'ai alors fait généreusement m'assure aujourd'hui de nombreuses et sympathiques adhésions.

J'habite ce pays depuis seize ans, j'y ai passé mes plus belles années, j'en ai vu les débuts difficiles, les développements rapides, je crois en ses ressources infinies et en son avenir grandiose.

Véritable enfant du pays, j'ai toujours été mêlé aux mouvements politiques, éducationels et nationaux opérés parmi nous.

Je m'engage à rendre compte, au moins une fois l'an, dans chaque localité de cette division, de ma conduite parlementaire, si vous me faites l'honneur de m'élire. Avant chaque session, chaque fois que les circonstances l'exigeront, et aussi souvent que vos intérêts le demanderont, je visiterai chaque localité de cette division, je rencontrerai chacun de vous personnellement afin de connaître vos vues sur la politique du jour, d'écouter vos demandes et de juger de vos besoins les plus immédiats.

Mon rêve le plus intime est de vous donner satisfaction et de mériter votre confiance par ma diligence et mon dévouement.

J'appuie le gouvernement Rutherford, me réservant toujours ma liberté d'action quand il s'agira de questions se rapportant directement à ce comté.

Il faut se rappeler que la ligne de démarcation entre les deux grands partis disparait sensiblement dans nos affaires provinciales. Tous les esprits dirigeants sont d'accord sur les principales mesures d'ordre public. Il s'agit moins de maintenir un parti au pouvoir que d'élire à la chambre d'assemblée les hommes les plus aptes à nous rendre services et à promouvoir nos véritables intérêts.

Le dernier exercice financier pour la province se termine par un surplus de près de soixante et dix mille dollars. Pareil résultat est digne d'éloges, mais je favoriserai à l'avenir une dépense plus grande de l'argent public dans les centres de colonisation. Je recommande un emploi judicieux des fonds publics; pas d'extravagance mais aussi pas de parcimonie.

Je crois à l'augmentation de notre population, par l'addition d'immigrants courageux et progressifs. Mon désir serait de voir toutes nos belles fermes occupées par de laborieux cultivateurs. Les ressources de nos plaines offrent à tous un superbe champ d'opération.

Je demande la construction de routes principales, d'un bout à l'autre du comté, de l'est à l'ouest, du nord au sud, susceptibles d'être utilisées par tous et de servir particulièrement au colon qui débute. Mais aidons le colon en lui donnant de meilleurs chemins et avant de dépenser un centin pour les fins d'immigration, je demande que nous ouvrions les chemins essentiels à la circulation. Il faut au pionnier des routes pour sortir de chez lui.

Ma politique sera toujours de faire faire ces travaux par les gens du comté, sous la direction de gens du comté et pour le bénéfice des gens du comté.

Aucune faveur gouvernementale à d'autres qu'aux électeurs de cette division; mes efforts tendront à l'amélioration de notre sort et je n'épargnerai rien quand il s'agira de notre progrès, et de l'avancement général.

J'approuve en tous points le projet du gouvernement de garantir les débentures des compagnies de chemins de fer qui bâtiront des lignes ou embranchements dans la province, mais je m'assurerai que ce comté obtienne sa part de voies ferrées. Je veux des extensions immédiates dans les parties du comté où la population est la plus dense et le besoin le plus pressant. De plus, je m'objecte à ce que le crédit de la province soit employé au bénéfice de ces grandes corporations à moins que les droits du consommateur soient protégés.

A mon avis le gouvernement devrait se réserver le contrôle des tarifs de fret sur toute ligne construite grâce à cette garantie de débentures et nulle garantie ne devrait être accordée ou même promise à moins que la construction de pareille ligne ou de pareil embranchement ne commence et ne se termine dans un avenir rapproché et déterminé.

Ainsi l'heure est favorable pour obtenir un contrôle dans une certaine mesure sur les élévateurs à grain.

Il appert qu'il est inconstitutionel pour la province d'entreprendre d'opérer elle-même ces élévateurs. S'il en est ainsi, je crois qu'il serait bon de solliciter un amendement à notre constitution nous concédant ce droit important. La question est digne de notre étude. Si les risques financiers inhérents à ce qu'on appelle en anglais les "government owned and controlled elevators" peuvent être réduits à une simple expression, pourquoi nos législateurs ne tenteraient-ils pas de faire faire aux producteurs les profits considérables qui aujourd'hui sont l'apanage de puissants spéculateurs.

Le cultivateur travaille fort et se plaint que ses produits lui rapportent à peine le nécessaire, il souffre surtout de l'absence de marchés favorables.

De meilleurs marchés, voilà le remède aux maux du présent. Avec de bonnes routes sillonnant le comté en tous sens, des voies ferrées traversant les principaux centres, des frais de transport modérés, des élévateurs à la disposition de tous, il y aura plus de facilité pour la vente et les échanges des produits et les cultivateurs ne seront pas réduits à sacrifier leur marchandise à vil prix ou à dépenser en frais de voyages la moitié de ce qu'elle leur rapporte.

L'usage de la ligne de paquebots sur l'Océan Pacifique par suite de la réduction du fret entre Edmonton et Vancouver, faite récemment par le C. P. R. fournit maintenant un débouché avantageux pour les produits de ce pays. Je ne négligerai rien pour que chaque cultivateur de ce comté ait les facilités requises pour profiter de ce nouveau marché et puisse y disposer avec fruit de son beurre, de ses oeufs, de ses légumes, de ses volailles, de son foin et de son grain.

Je seconderai de toutes mes forces la fondation par le gouvernement de ce qu'on appelle en anglais "packing houses" selon les conclusions du rapport fait récemment par la commission nommée pour étudier le projet. Opérés par le gouvernement, ces établissements assureront au producteur des prix plus élevés et plus réguliers et feront cesser un monopole devenu dangereux.

Le cultivateur aurait à son gré l'option de faire affaire soit aux établissements du gouvernement, soit à ceux opérés par des particuliers.

Aussi je suis d'avis que le gouvernement devrait acheter à ses frais des animaux de race et les prêter aux sociétés d'agriculture à des conditions faciles.

Je demanderai que le gouvernement encourage davantage l'industrie laitière de même que l'élevage des volailles. En 1908 les rapports publics nous disent que l'Alberta a fait venir de l'extérieur des oeufs et des volailles pour pour plusieurs centaines de milles dollars. Autant d'argent de dépensé au dehors qui devrait naturellement rester chez nous.

La politique de téléphone du gouvernement est approuvée de tous, mais je voudrais que les abonnés réguliers du téléphone dans les districts ruraux paient un abonnement moins élevé aussitôt que les revenus permettront une diminution du tarif actuel.

Il est raisonnable que la province contrôle et administre ses terrains scolaires. A même le fonds créé par les revenus provenant de cette source, ce serait aider la grande cause de l'éducation que de prêter aux districts d'écoles l'argent requis par eux à un taux d'intérêt très modéré.

L'éducation aura toujours en moi un véritable apôtre. J'approuverai l'augmentation du subside accordé par le gouvernement à l'école élémentaire. Il faut à l'enfant du colon toutes les facilités de s'instruire et de s'armer pour les batailles de la vie.

J'endosse le principe de la loi sur les accidents de travail et j'approuverai toute mesure tendant à garantir le paiement des compensations auxquelles l'ouvrier et sa famille ont droit.

J'approuve en tous points les efforts faits par le Procureur Général en vue de réduire les frais des tribunaux et de faciliter l'audition des procès. Je suis fortement en faveur de la diminution du coût de l'enrégistrement des pièces se rapportant aux immeubles et de la simplification des procédures dans les actions sur hypothèques.

L'heure est arrivée d'insister auprès du gouvernement en vue d'obtenir la construction immédiate dans le comté d'un palais de justice et je promets d'employer à cette fin toute l'influence dont je disposerai.

En terminant, laissez-moi exprimer mon approbation de l'oeuvre accompli par l'administration actuelle et en particulier de l'attitude prise par les Hon. MM. Rutherford et Cross à l'endroit du C. P. R. dans la question des impôts réclamés à cette formidable compagnie.

Vous savez que tout lopin de terre possédé par le C. P. R. sauf quelques exceptions est exempt des taxes d'écoles et de chemins. Ce privilège inéquitable devenu un abus condamnable sans merci, devait cesser à l'expiration d'une époque que nous croyions bien déterminée. Cependant le Conseil Privé a récemment rendu un jugement qui prolonge cette néfaste exemption et enlève à la province pour plusieurs années encore une source de revenus considérables. Je favoriserai toute mesure dont l'objet sera de porter à nouveau ce litige devant les tribunaux et je ne serai satisfait que le jour où nous recevrons du C. P. R. une part légitime et raisonnable d'impôts.

Notre province est riche et fertile; nos terrains arables et miniers ne sauraient être surpassés. St-Albert est le plus ancien district agricole de la province; sa population comprend des pionniers dont les cheveux ont blanchis au rude travail des temps pénibles de la fondation, et des missionnaires dont les forces se sont épuisées à l'évangélisation des populations de ce pays, et des jeunes gens à l'intelligence vive, au coeur généreux, à la foi vivace et inébranlable en l'avenir.

Si vous croyez que je puis vous être utile comme représentant à l'assemblée législative, je sollicite respectueusement et vos votes et votre influence.

Toujours je serai sur la brèche pour défendre vos intérêts et vos droits, avec vaillance et jugement; toujours ma politique sera une politique d'énergie, d'activité et de progrès.

Votre obéissant serviteur,

WILFRID GARIEPY.

MARCHE D'EDMONTON.

No. 1 Northern	80c.
No. 2. "	77c.
No. 3. "	74c.
No. 4. "	72c.
No. 5 . "	63c.
No. 6. "	53c.
Avoine au minot	25 à 30c.
Avoine Blanche No. 2,	29c.
Avoine Blanche No 3,	28c.
Orge No. 3.	35c.
Orge No. 4.	33c.

Farine au détail.

Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
"Strong Baker, 98 lbs.—	$2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30

ENGRAIS

Gru – 10 0livres	1.15
Son —100 livres	1.05

PLACE DU MARCHE

Ooeufs	55c.
Foin de marais	$6 à $10.
Foin de terre haute	$8. à $12.
Mil	$10 à $14.
Patates, au minot	45 à 60c.
Green feed, la tonne	$7. à $9.

ANIMAUX VIVANTS

Boeufs— la livre,	$2\frac{3}{4}$ à 3c.
Vaches "	$2\frac{1}{2}$ à $2\frac{3}{4}$c.
Veaux "	3 à 4c.
Porcs "	$5\frac{1}{2}$c.
Moutons "	$4\frac{1}{2}$ à $5\frac{1}{2}$c.
Agneaux "	5 à $5\frac{1}{2}$c.

VIANDE PREPAREE

Poulets du printemps	18 à 20c.
Boeuf —au quartier	6 à 7c.
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.
Filet de boeuf, la livre	15c.
Rôti " "	8 à$12\frac{1}{2}$c.
Porc la livre	$12\frac{1}{2}$ à 15c.
Mouton "	16 à20c.
Agneau "	18 à 22c.
Veau "	10 à 18c
Jambon "	18 à20c.
Lard "	20c.

VOLAILLES

Poules —à la livre	10 à $12\frac{1}{2}$c.
Canard, la livre,	16 à 18c.
Dindes "	22 à 25c.

PRIX DIVERS AU DETAIL

Beurre de ferme	25 à 30c.
Beurre de beurrerie	35c.
Oeufs frais	35 à 40c.
Fromage la lb.	20c.
Patates au minot	60c.
Oignons, carottes et salades au paquet	5c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	$12\frac{1}{2}$ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.
Pommes par caisse.	$2.00

INSTITUTEUR DEMANDE

On demande un instituteur, ou institutrice (institutrice préférée) possédant parfaitement les deux langues, qualifié pour enseigner en Alberta, pour le District Scolaire Champlain No. 1776. Classe ouverte le 1er avril, 1909. S'adresser au Secrétaire et lui spécifier le salaire demandé.

EUG. OUELLET,
Secr.-Trés.
Brosseau, Alta.

Champlain S. D. No 1776.

Agence organisant voyages en Europe, cherche agent honorable dans chaque localité d'Alberta et de Saskatchewan.

S'adresser à l'Agence Internationale des voyages.

La Broquerie (Man.)

VILLE D'EDMONTON

Cotisations—1909

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la cotisation des taxes de la ville d'Edmonton, pour l'année courante est actuellement sous compilation, et les contribuables et les agents sont respectueusement requis d'envoyer à notre bureau une liste de leur propriété, et particulièrement une liste des changements depuis la dernière cotisation, ainsi que l'école qu'ils désirent appuyer, afin de permettre d'établir un rôle de sotisation aussi complet que possible, lequel sera la base de la liste des Electeurs pour 1909.

D. M. McMILLAN,
City Assessor.

Edmonton, 24 février 1909.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans,

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

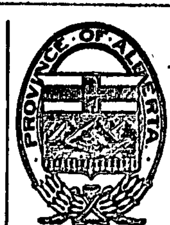
En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



AVIS AUX INGENIEURS

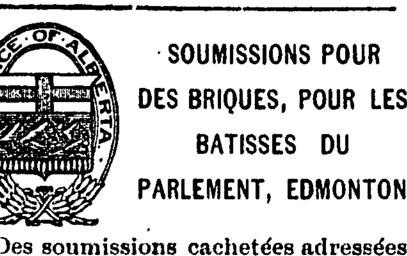
Avis est donné ici qu'un examen teuu par D. Fraser, inspecteur des bouilloires pour la province d'Alberta, aura lieu aux endroits et dates ci-dessous mentionnés :

Edmonton 15 mars, Houston's Hall; St. Albert, 16 mars ; Morinville, 17 mars ; Stony Plain, 19 mars ; Fort Saskatchewan, 22 mars ; Millet, 12 avril ; Leduc, 13 avril ; Strathcona, 14 avril, Fire Hall ; dans le but de favoriser aux ingénieurs et apprentis l'obtention d'un certificat de qualification suivant l'ordonnance du "Steam Boilers Act 1906.

Des demandes pour passer l'examen doivent être faite à l'inspecteur ci-dessus nommé.

JOHN STOCKS,
Député Ministre

Département des Travaux Publics
Edmonton, Alta.



SOUMISSIONS POUR DES BRIQUES, POUR LES BATISSES DU PARLEMENT, EDMONTON

Des soumissions cachetées adressées au Député Ministre des Travaux Publics, Edmonton, enrégistrées et marquées "Soumissions pour des briques" seront reçues jusqu'à midi, le 20 mars 1909, pour la fourniture et la livraison aux batisses du Parlement, Edmonton, durant la saison courante d'environ 1,000,000 de briques de glaise, ou fraction de ce chiffre mais en aucun cas moins de 100,000.

Chaque soummission, doit être accompagnée d'un chèque accepté, payable au Député Ministre des Travaux Publics, égal au montant de 5 p.c. de la soumission.

Le chèque du soumissionnaire accepté s'il en est sera retenu comme garantie jusqu'à l'achèvement du contrat. Les chèques des autres soumissionnaires seront retournés sous dix jours après l'exécution des contrats. De plus amples renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du "Structural Engineer," Département des Travaux Publics, Edmonton, ou à la succursale du Département, Bloc Armstrong, Calgary, ainsi qu'au bureau du "Bridge Foreman," Red Deer.

Les enchères doivent être faites sur des formes "Standards" attachées à la spécification.

Le droit de rejeter une ou la totalité des soumissions est réservé, ainsi que celui d'écarter les omissions.

Daté à Edmonton, le 16ème jour de février, 1909.

JOHN STOCKS
Député Ministre des Travaux Publics.

Province of Alberta

SOUMISSIONS POUR DU SABLE

Des soumissions cachetées, adressées au Député Ministre des Travaux Publics, Edmonton, enrégistrées et marquées "Soumissions pour du sable." seront reçues jusqu'à midi, le 6 mars 1909, pour la fourniture et la livraison aux nouvelles batisses du Parlement, de 1,500 à 2,000 verges cubes de sable grossier, absolument vierge de quartz, de charbon, d'argile, de terre et autres impuretés. Au moins 30 p.c. des parcelles doivent être retenues par un tamis de 800 mailles, et 60 p.c. par un tamis de 1,600. Chaque soumission doit être accompagnée d'un échantillon du sable que l'on se propose de fournir. La livraison devra commencer aussitôt que le contrat sera accordé. On se réserve le droit de rejeter une ou toutes souscriptions, ou d'écarter toutes omission.

Datée à Edmonton le 22ième jour de février, 1909.

JOHN STOCKS,
Député Ministre des Trav. Publics



Police Montée du Nord-Ouest.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et marqués "Soumissions pour du pain" (ou du bœuf, ou du beurre suivant le cas) seront reçues jusqu'à midi, le 15 mars 1909 pour la fourniture et la livraison des marchandises ci-après, pour l'année commençant le 1er avril 1909 :—

A EDMONTON

Environ 6,000 livres de pain
" 5,000 " de bœuf
" 600 " de beurre

AU FORT SASKATCHEWAN

Environ 20,000 livres de pain
" 2,000 " de beurre

Toutes ces marchandises doivent être de première qualité et doivent être fournies quotidiennement ou suivant les besoins.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté par une banque, égal à 5 p.c. de la valeur totale des marchandises pour lesquelles on a soumissionné.

La plus basse, ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Tout journal reproduisant cet avis sans autorisation ne sera pas rémunéré.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

A. ROSS CUTHBERT,
Surintendant
Commandant la Division "G"

Fort Saskatchewan, 22 février 1909.

A VENDRE.—A un syndicat de fermiers ou à tout personne offrant des garanties: HARDI, 28071. Superbe étalon Percheron importé de France. 1er prix à l'exposition 1908 (Calgary); 3me place dans le championnat. Ayant fait ses preuves comme bon reproducteur, caractère très doux, que lon retrouve chez ses poulains. Dompté au travail. Termes faciles. S'adresser à R. Gatine, Briançais Ranch, Carbon P. O., Alta.

Vente Judiciaire de Terres

En conséquence du jugement et de l'ordre final de vente dans l'action RICARD vs PERRAS et autres, il sera procedé à la vente, avec l'approbation d'un juge de la Cour Suprême d'Alberta par W. S. Robertson, Encanteur, à son bureau d'Edmonton, le jeudi 25 mars, 1909, à 2 heures de l'après-midi, du quart de section ci-après :

¼ NORD OUEST, SECTION. 30, TOWNSHIP 55, RANG 25, OUEST DU 4IÈME MÉRIDIEN, PROVINCE D'ALBERTA.

Cette terre est située à environ 5 ¼ milles au sud-ouest de Morinville et à environ 12 ½ milles de St. Albert, qui constituent tous deux d'excellent marchés pour la vente de toutes sortes de produits de ferme ; de ladite terre, environ 35 à 40 acres sont en bon état de culture, 30 à 35 acres couverts de branches plus ou moins disséminées en bouquets, le reste étant de la terre à l'exception de 10 à 15 acres, au coin sud-ouest de la terre, qui constituent en un marais. La terre est entièrement accessible par de bonnes routes, et se trouve seulement à 2 ½ milles du grand chemin entre Morinville et St. Albert ; une cloture l'entoure, avec une broche sur la portion située le long de la route publique. La terre est vacante, il n'y a pas de construction à part un chantier et une grange en plus ou moins bon état. Le sol est une qualité de prairie, bon et facile à cultiver. Il y a une école à trois quart de mille au sud de la ferme et le bureau de poste, l'église, la station de chemin de fer, le marché, etc. se trouvent à Morinville.

La propriété sera offerte en vente à une mise à prix de $1,600.00.

L'acheteur est requis de payer un dépot de 10 p.c. du montant du prix de vente au solliciteur du vendeur au moment de la vente et la balance sous 60 jours sans intérêt, à la Cour, au crédit de cette cause.

Sous tout autre rapport les termes et conditions de cette vente seront les conditions ordinaires de la Cour Suprême d'Alberta.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné ou à M.M. Emery, Newell et Bolton, solliciteurs, Edmonton.

Datée à Edmonton le 22 février 1909.

LUCIEN DUBUC,
Solliciteur pour le vendeur

NOTES LOCALES.

Personnelles.

M. P. E. Lessard est parti mardi soir pour son futur comté de Pakan, en compagnie de MM. Cloutier, McKay et Thiron.

Nous nous joignons aux amis qui étaient allés l'accompagner à la gare pour lui souhaiter bon voyage et bon succès.

M. Lessard sera absent jusqu'après les élections, quand nous reverrons notre ami, il sera député.

M. Emile Cloutier, est de retour, depuis quelques jours, d'un voyage à la rivière McLeod.

M. et Mme M. Bertrand, d'Athabasca Landing sont revenus de leur voyage de noces à Banff, et retourneront au Landing, cette semaine.

Mme Alphonse Lambert, qui était malade à l'hôpital depuis plusieurs semaines, prend du mieux.

Vente de terre.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce, que nous publions en une autre page, de la vente d'une terre à Morinville, par les soins de M. Robertson, encanteur.

C'est une excellente occasion d'achat d'une ferme, dans un canton progressif et colonisé.

Une nouvelle société.

Mardi 23 février, M. R. Miquelon, de Calgary, est venu organiser une section de la C. M. B. A., dans la paroisse de l'Immaculée Conception, d'Edmonton.

Cette section comprend 18 membres, pour débuter.

Après quelques mots d'introduction du R. P. Lemarchand, curé, M. R. Miquelon fit procéder à l'élection des officiers de la nouvelle société.

Ont été élus pour cette année: Président, M. J. McDougall, 1er Vice-président, M. J. J. Gourlay, 2ème Vice-président, M. S. Eccles.

Secrétaire financier, M. J. O'Neil; Secrétaire rapporteur, M. E. Ducey; Secrétaire assistant, N. W. Hagman; Trésorier, M. A. Forest; Introducteur: M. Salyl; Garde, M. G.Mimie.

Membres du Comité: M. J. McDougall, C. Ducey, J. O'Neil, J. McCulley et A. Forest.

Après l'élection et l'installation des officiers, par M. R. Miquelon, assisté de M. A. Laurendeau, eut lieu la première assemblée.

Tous se réjouissent dans la paroisse de l'Est de voir établir une section de l'excellente association qu'est la C. M. B. A., et tout fait espérer que l'existence de deux sections de la C. M. B. A. à Edmonton sera un gage de vitalité catholique.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigare LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

Nous annonçons que les plans d'arpentage des townships ci-après ont été reçus à nos bureaux, et chaque quart de section, de ces terres, propre à être pris comme homestead pourra être enregistré 30 jours après la date de cet avis, c'est à dire le 29 mars prochain.

Townships	Rangs	Méridiens
62	8	4
62	9	4
61	10	4
62	10	4
64	13	4
55	14	5

En dehors de la limite à bois 1095, 1096, 1122.

55	14	5

En dehors de la limite à bois 1095.

K. W. Mackenzie,
A. D. L.
Bureau des Terres du Dominion
26 février 1909.
Edmonton, Alta.

LISTES DES VOIES FERREES DEVANT ETRE CONSTRUITES D'APRES LA NOUVELLE LOI.

G. T. P. 491 milles.

Une ligne de Wainwright à Calgary et à Coutts, 451 milles.

Une ligne d'un point sur le G. T. P., entre Calgary et Lethbridge, à MacLeod, 40 milles.

C. N. R., 835 milles.

Une ligne de Strathcona à Calgary, et vers le sud jusqu'à Lethbridge avec un embranchement allant vers la frontière internationale, 110 milles.

Une ligne de Coleman vers McLeod, 65 milles.

Un embranchement partant d'un point entre Cardston et la frontière sud, dans une direction ouest, 35 milles.

Une ligne allant de Content vers Red Deer, 60 milles.

Une ligne partant d'un point sur le C. N. R., à, ou près de Vermillon et se dirigeant vers le N. O., à, ou près de Whithford Lake, 40 milles.

Une ligne d'un point entre Morinville et la frontière nord du township 61 sur le E. & S. L. Ry et courant à l'est sur une distance de 40 milles.

Une ligne de Calgary à la frontière est du parc National: 50 milles.

Une ligne d'Edmonton vers la Rivière La Paix, 50 milles.

Une ligne de Morinville à Athabasca Landing, 65 milles.

Alberta & Great Waterways Ry., 350 milles. Une ligne d'Edmonton, au Fort McMurray, par le Lac La Biche.

Toutes ces lignes doivent être terminées le 31 décembre 1911.

TRIBUNE LIBRE

Les opinions émises ci-dessous, demeurent expressément celles des signataires, et la rédaction du journal dégage toute responsabilité et solidarité à cet égard.

Rivière-qui-Barre, le 23 fév. 1909
"Le Courrier de l'Ouest."
Edmonton.

Monsieur,

Permettez-moi comme électeur canadien-français du district de St-Albert, de donner quelques mots de réponse aux lettres parues dans votre journal de la semaine dernière.

Je pense que la majorité des électeurs d'ici est de l'avis de M. H. B. Dawson. Je me permettrai de faire quelques remarques sur la lettre de M. A. Arcand. D'abord M. W. Gariepy est représenté comme le candidat le mieux qualifié? Est-ce bien vrai? Nous faut-il un avocat aussi distingué, que le dit W. Gariepy, pour représenter un district composé en majorité de fermiers? Ou bien, est-ce qu'un homme un peu moins distingué, mais qui a de l'esprit, et qui peut parler et demander ce qu'il nous faut pour ce district ne suffit pas? Est-ce que M. Gariepy est représenté et prétendu, un être tellement supérieur, qu'on ne puisse trouver son semblable? Nous n'avons pas besoin de personnes tellement savantes pour nous représenter, mais il nous faut un membre de "notre district", non pas d'Edmonton.

Le cri de représentation locale est fondé, non seulement en théorie, mais en pratique. Ce n'est pas les terres de M. Gariepy, **père**, qui sont situées surtout à Morinville, qui rendent M. W. Gariepy, **fils**, un homme connu dans le district et comme un des nôtres.

Du reste, laissant tout cela de côté, je vous demande, Canadiens-français de ce district, nous qui luttons pour avoir nos griefs redressés, nous qui **prétendons** faire tout ce qui est en notre pouvoir, pour faire réparer les torts, que le gouvernement a envers nous; je vous le demande. Est-ce la place de M. Gariepy, Canadiens-français, de venir nous empêcher d'avoir plus de membres canadiens-français dans le Parlement? Sans lui, M. Boudreau, canadien-français passe d'emblée; et à M. W. Gariepy; qui comme le dit si bien M. Arcand, a eu une si écrasante majorité à Edmonton et y est si populaire, le devoir était tout tracé: **C'était de se présenter à Edmonton.** La ville est divisée en deux districts.

Dans l'un l'Hon. W. Cross se présente; qu'il gagne, c'est notre souhait, mais dans l'autre, c'est la place d'un Canadien-Français; c'est la place du Canadien-Français W. Gariepy de se présenter là. Lui, si populaire à Edmonton, y gagnerait son élection et cela ferait un des nôtres de plus. Pourquoi donc cet homme populaire n'est-il pas resté chez lui? Pourquoi vient-il chercher à nous nuire dans ce district, et diminuer notre représentation nationale au parlement? Où est son amour de la Patrie Canadienne, qu'il manifeste tant dans ses discours? Quel but le pousse à abandonner son élection certaine à Edmonton, où il est si populaire pour venir s'imposer chez nous? Certes, ce ne peut être le patriotisme bien compris, mais des raisons inconnues à nous.

Voilà pourquoi je dis et soutiens: "Canadiens-Français du district de St-Albert, dites et montrez que vous ne pouvez approuver cet amour de la patrie, que M. Gariepy nous montre en nous faisant perdre un siège au Parlement. "Invitons-le donc, par notre parole et notre vote, à rester chez lui et montrons que St-Albert peut trouver dans ses propres limites un Canadien-Français, capable de le représenter. Unissons-nous et éliminons absolument, ceux qui se présentent sous des dehors amis, mais qui par leurs actions semblent vouloir mettre plutôt la division que l'union dans notre camp.

Votons pour un des nôtres de notre district.

H. J. POIRIER.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de répondre par quelques lignes à la lettre ouverte aux électeurs de St-Albert, parue dans votre dernier numéro.

Ce fameux "vrai patriote," n'a pas l'air d'avoir un nom de famille.

Il n'ose le mettre, en tout cas: mais si je comprend bien et lis entre les lignes, son nom doit être bien connu au magasin de M. Gariepy: le style le montre.

J'approuve toute sa lettre à peu près, à part la dernière partie. Comme je l'ai expliqué dans ma dernière lettre, M. W. Gariepy s'y prend mal pour venir exploiter notre amour de la patrie. Je le repète: sa place est de se présenter à Edmonton comme Canadien-Français. Quoi de plus juste? Je ne vois donc aucunement comment le choix de M. Gariepy s'impose! A Edmonton, Oui!!!! à St-Albert, **Non!!!**

Quand donc le gouvernement passera-t-il la loi, que pour pouvoir être député d'un district, il faille y résider!

Méditez sur les lignes ci-dessous:

1.—Un journal Canadien-Français surgit à Morinville par enchantement, fondé par M.W. Gariepy, pour disparaître de nouveau, je suppose,, et mourir de sa belle mort après l'élection.

2.—J'entend dire partout que M. Gariepy à 15000 dollars à dépenser pour son élection. Est-ce vrai ou non, je ne saurais le dire, mais faisons nous une élection d'argent ou d'hommes? Sommes-nous à vendre ou non?

3.—J'entends dire que des merveilles se feront à Morinville, quand M. Wilfrid sera élu. Eglise et village en profiteront. Encore, si c'est vrai, c'est une honte. Si ce n'est pas vrai, pourquoi cela se dit-il? Il n'y a pas de fumée sans feu. Où reste le patriotisme du "Vrai patriote?"

4.—Voilà je ne sais combien de gens d'Edmonton, qui se présentent dans différents districts de la Province. On me dit qu'il y en a quinze ou seize. S'ils passent tous, cela va-t-il faire une belle représentation locale? Ne pourront-ils pas faire ce qu'ils voudront de nous?

En considération de tout ce qui précède, je dis et proclame que le choix de M. Gariepy ne s'impose pas, au contraire. Pour n'importe qui veut user de son bon sens, le choix de M. L. Boudreau s'impose.

C'est un des nôtres! **de notre district!** homme avec **autant** de bon sens, Canadiens-Français, qut M. Gariepy, l'homme du dehors.

Votons donc pour Boudreau, et ce jour-là, je dis, à mon tour, nous aurons fait beaucoup pour l'avancement de nos vrais intérêts, électeurs de St-Albert, et pour le bon renom de notre comté.

Vous remerciant d'avance, M. le Directeur de la place, que vous accordrez certainement cette fois-ci à mes deux lettres dans le numéro de jeudi 4 mars.

Je reste, comme toujours,

H. J. POIRIER,
"Vrai patriote."
Rivière-qui-Barre, le 27 fev. 1900

LE DEBUT DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

(Suite de la page 1)

L'hon Rutherford, qui parla le premier, entretint l'auditoire de la politique de son gouvernement durant les quatre dernières années; il passa en revue les travaux accomplis, il montra par le détail son oeuvre d'économie et de progrès.

En terminant son superbe discours, le Premier Ministre dit quelques mots de la politique, de chemins de fer, qui a trouvé un si chaleureux acueil chez les hommes de tous les partis, de la province.

Il mit en relief l'avantage superbe, que les nouvelles lignes ne coûteront à la province, ni un dollar, ni un acre de terre, les actions n'étant garanties, qu'autant que les lignes seront faites.

M. McDougall lui succéda à la tribune, L'ancien maire d'Edmonton parla brièvement; il dit que les progrès de la Législature passée ne seraient rien auprès de ceux de la Législature prochaine, car dans la nouvelle chambre il n'y aura pas d'avantage d'opposition, le peuple ayant compris sagement, qu'une opposition n'était qu'une entrave au progrès, et à la marche en avant.

L'hon. Cross fut le dernier orateur. Quand il se leva pour prendre la parole, l'auditoire lui fit une ovation superbe et chaleureuse.

Le jeune Procureur-Général entreprit l'analyse de quelques-uns des plus importants travaux du gouvernement. Il fit l'historique de l'achat des téléphones, il aborda la question d'imposition des terres du C. P. R., etc.

En terminant, il demanda au peuple d'appuyer le gouvernement le 22 mars prochain, s'il avait foi et confiance en son administration passée.

La première réunion libérale de la campagne électorale fut un succès immense, sans précédent, elle fait bien augurer de l'avenir.